



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1757 MARDI 11 JUIN 2013

ÉLIMINATOIRES MONDIAL 2014

La course en tête continue pour les Diables rouges

Plus qu'un match nul samedi prochain à Pointe-Noire, contre les Étalons du Burkina Faso, les Diables rouges du Congo obtiendront leur ticket pour le dernier tour des éliminatoires de la Coupe du



monde Brésil 2014.

Les Poulains de Kamel Djabour se sont davantage rapprochés de cet objectif en tenant en échec samedi dernier, à Franceville, les Panthères du Gabon sur le score de zéro but partout.

Mais, pour le sélectionneur congolais, il ne faut pas baisser la garde, car la route reste encore longue : « Nous n'avons pas encore atteint notre objectif; nous devons travailler avec abnégation », pense-t-il.

Page 24

UPADS

Pascal Tsaty Mabiala aux commandes du parti unifié

Plus de peur que de mal, le congrès extraordinaire unitaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale s'est achevé hier à Brazzaville sans véritable accroc.

Les 1500 congressistes venus des douze départements du pays ont mis en place de nouvelles instances du parti que va diriger, pendant les cinq prochaines années, Pascal Tsaty Mabiala, en qualité de premier secrétaire.

Page 3

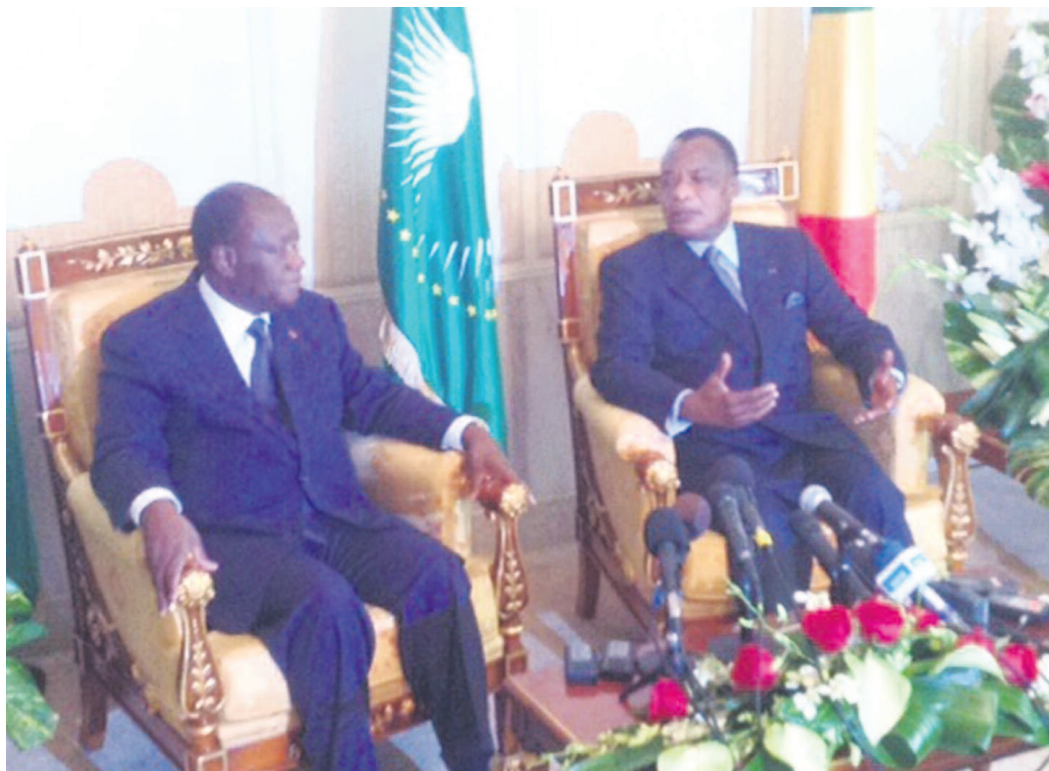
Congo-Côte d'Ivoire

Brazzaville et Abidjan engagés à renforcer leur coopération

La visite du président ivoirien, Alassane Ouattara, au Congo où il a eu d'importants échanges avec son homologue Denis Sassou N'Guesso, a permis aux deux chefs d'État d'affirmer leur engagement de développer davantage la coopération entre leurs pays. « Nous tenons à une coopération plus étroite entre le Congo et la Côte d'Ivoire. Nous pensons qu'il y a une marge. Alors, nous avons des capacités d'échanges dans plusieurs domaines. Je me réjouis de cette volonté que nous avons de renforcer les échanges », a notamment indiqué le président ivoirien.

Le Congo importe de la Côte d'Ivoire essentiellement des produits finis pour plus de 130 milliards FCFA et les deux présidents ont notamment mentionné l'agriculture et la formation qualifiante comme entre autres domaines de coopération qui s'ajouteraient au domaine pétrolier dans lequel la Société nationale des pétroles du Congo et son homologue ivoirienne Pétroci développent, en partenariat, un champ pétrolier au large de Pointe-Noire.

Dossier pages 3 et 5



Les deux chefs d'État lors de la conférence de presse

Fespam

La neuvième édition prend ses marques à Soweto

Le township sud-africain de Soweto a abrité le 8 juin une soirée musicale marquant le lancement international de la prochaine édition du Festival panafricain de musique (Fespam). En présence de son homologue local Paul Mashatile, le ministre congolais de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, a donné le sens du choix de cet ancien bastion de la lutte anti-apartheid. « Étant donné que la thématique de cette édition est l'Afrique émergente, ce pays nous a semblé la meilleure destination pour célébrer l'émergence du continent, notamment à travers les arts et la culture », a-t-il déclaré.

Les deux ministres étaient auréolés du succès de cette soirée où, dans une communion parfaite, les artistes des deux pays ont rendu un hommage à Nelson Mandela. Le gouvernement sud-africain a annoncé l'organisation l'année prochaine d'une journée culturelle consacrée au Congo.

Page 13

ÉLECTRICITÉ

Le barrage de Moukoulou menacé d'arrêt

Risque de perturbations dans la desserte en énergie électrique des départements du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou dans les prochains jours. Le barrage hydroélectrique de Moukoulou qui dessert essentiellement cette partie du Congo pourrait cesser de fonctionner, selon les techniciens de la Société nationale d'électricité qui viennent d'y effectuer une mission de vérification. « Le cri d'alarme lancé depuis quelques années par les exploitants du barrage semble ne pas trouver de réponse des décideurs afin de démarrer sa ré-

vision totale recommandée par les différentes études », a indiqué le directeur de la production et du transport d'énergie de la société, Albert Bakala.

Inauguré en 1979, ce barrage, fruit de la coopération sino-congolaise, souffre d'un manque d'entretien selon les spécialistes.

Page 9

ÉDITORIAL Opposition

Page 2

ÉDITORIAL

Opposition

L'Upads semblant décidée à exister de nouveau sur la scène politique congolaise, l'heure est venue de réfléchir à la place que doit tenir et au rôle que doit jouer l'opposition dans notre jeune République. En mettant les bouchées doubles car un temps précieux a été perdu au cours des quinze dernières années, un temps qui doit être rattrapé vite et bien si l'on veut que le Congo devienne une démocratie au sens plein du terme.

Avant d'aller plus loin rappelons que le système démocratique ne peut fonctionner correctement que si un véritable débat s'instaure entre une majorité et une opposition régulièrement constituées, c'est-à-dire issues du vote des citoyens lors des scrutins qui rythment la vie d'un pays : élections locales et nationales. Ce n'était malheureusement pas le cas jusqu'à présent chez nous puisque le seul vrai parti d'opposition, l'Upads, s'était englué au sortir de la guerre civile dans des luttes fratricides, laissant du même coup la place à une poussière de petites formations radicales et non représentatives qui occupaient le devant de la scène médiatique sans la moindre légitimité.

Le pas franchi dimanche, à Brazzaville, peut s'avérer décisif et asseoir du même coup l'avenir politique du Congo sur des bases solides, durables, si deux conditions sont remplies :

° Premièrement, la mise en place au sein de l'Upads d'une gouvernance qui lui permette de se présenter en bon ordre aux élections à venir, que celles-ci soient locales ou nationales (lire à ce propos le Fait du jour), qui lui permette également de se faire entendre du peuple congolais en diffusant par les moyens appropriés ses idées, ses projets, son programme.

° Deuxièmement, le respect par le pouvoir et sa majorité des principes fondamentaux sur lesquels repose toute démocratie qui se respecte, à savoir une organisation irréprochable des scrutins à venir, l'acceptation d'un débat libre et public sur les grandes questions de société, la recherche d'un consensus sur les projets dont dépend la sécurité de la Nation.

Il est trop tôt, bien sûr, pour dire si, oui ou non, les deux camps ont pris la juste mesure de l'enjeu majeur que représente leur face à face pour l'avenir du Congo. Mais le temps est certainement venu de rappeler à chacun la responsabilité historique qui est désormais la sienne.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Pascal Tsaty Mabiala annonce la renaissance de l'Upads

L'épilogue du congrès unitaire extraordinaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) s'est joué le 10 juin avec, à la clé, l'élection d'un nouveau responsable de l'exécutif : Pascal Tsaty Mabiala.

Personne ne s'attendait à un atterrissage réussi pour ce parti au regard des zones de turbulences qu'il a traversé ces derniers mois. La surchauffe qui avait caractérisé ses préparatifs rendait pessimistes les militants et les observateurs. En effet, Les militants proches de Christophe Moukouké et les autres vice-présidents menaçaient de porter un coup d'arrêt à ce congrès. Selon ces contestataires, sa convocation n'obéissait pas aux dispositions des documents fondamentaux régissant leur organisation politique.

En dépit de ce climat quelque peu sulfureux, plus de 1500 congressistes venus des douze départements du Congo et de la France ont conduit à bon port les travaux. Ils ont mis en place un conseil national de 325 membres ; un bureau politique de 125 membres ; un secrétariat national de 31 membres ; une commission de contrôle et d'évaluation de 7 mem-



Pascal Tsaty Mabiala

bres, ainsi qu'un conseil d'honneur de 13 membres.

Le premier secrétaire du parti, Pascal Tsaty Mabiala a promis de créer les conditions pour une véritable unité au sein de leur appareil de combat politique. Il s'est engagé à réactualiser le projet politique du président-fondateur du mouvement, Pascal Lissouba. Ce congrès, a-t-il dit, s'est fixé pour objectif principal la réaffirmation des valeurs qui fondent l'Upads.

C'est pour cette raison que les assises étaient placées sur le thème : « Militants et sympathisants de l'Upads, fidèles à Pascal Lissouba, à ses idées et à

nos valeurs affirmées, mobilisons-nous pour la renaissance de notre parti en consolidant notre unité et en proposant au peuple congolais une alternative crédible ». Après les déchiements subis par cette formation politique, a déclaré Pascal Gamassa, l'heure est venue de consolider la réunification du parti engagée en 2010. Dans le rapport moral qu'il a présenté aux congressistes, pendant près de deux heures, l'orateur a fait le point de la vie du mouvement depuis 1994.

Pascal Gamassa a souligné que les échecs politiques qu'a connus l'Upads étaient dus, d'une part, aux crises de leadership en son sein et, d'autre part, à la volonté du pouvoir d'affaiblir cette formation politique. Ce congrès unitaire, a-t-il ajouté, marque un nouveau départ politique pour ce parti déterminé à reconquérir sa place sur l'échiquier politique national.

Le député Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, qui a obtenu 238 voix contre 570 pour Pascal Tsaty Mabiala, a reconnu sa défaite et a remercié les congressistes qui l'ont voté, avant d'appeler l'élu à se mettre résolument au travail pour la renaissance effective de l'Upads.

Roger Ngombé

L'aile Moukouké conteste le Congrès

Une frange de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), dirigée par l'un des vice-présidents, Christophe Moukouké, a, au cours d'un point de presse tenu le 7 juin à Brazzaville, contesté la tenue des assises du congrès de ce parti.

Interrogée sur son absence à ces assises, cette frange a fait savoir que ce congrès avait été convoqué dans des conditions non conformes aux textes et principes du parti : « À l'Upads, conformément à notre charte de transition et aux statuts, le congrès ne peut être convoqué que par le conseil national. Ce dernier doit être précédé par

un bureau politique qui lui-même est convoqué par le conseil des vice-présidents », a déclaré l'un des membres du conclave, Godefroy Kibaki.

La fonction de la présidence du parti, a signifié ce dernier, est assumée dans cette période de transition à l'Upads. Or il se trouve que le président Ngamassa, qui n'est pas président du parti mais seulement permanent, s'est permis de convoquer le bureau politique et le conseil national.

Pour cette aile, c'est une fuite en avant orchestrée par ce qu'ils ont appelé « les jusqu'au-boutistes » et

qu'elle ne peut ni accepter ni cautionner parce que la démocratie, c'est l'État de droit. L'État de droit ne s'applique pas seulement au niveau national, mais également à l'intérieur de chaque parti. Il y a des règles qu'il faut scrupuleusement respecter, rappelle cette frange.

En conclusion, les membres de la frange ont fait savoir qu'ils étaient en train de s'organiser pour que les vraies valeurs, celles incarnées par le professeur Pascal Lissouba et pour lesquelles il a combattu, soient défendues.

Jean-Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhass

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CÔTE D'IVOIRE - CONGO

Alassane Ouattara et Denis Sassou N'Guesso réaffirment leur volonté de renforcer l'axe Brazzaville-Abidjan

Le clou de la visite officielle du président ivoirien, Alassane Ouattara, au Congo a été la conférence de presse conjointe animée le 9 juin, à l'aéroport international Antonio-Agothino-Neto de Pointe-Noire, en compagnie de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Au cours de celle-ci, les deux chefs d'État ont réitéré leur engagement de relancer la coopération entre le Congo et la Côte d'Ivoire. Ils ont également abordé les questions liées à l'actualité africaine et internationale.

Se disant impressionné par les installations du Port autonome de Pointe-Noire qu'il avait visité la veille, le chef de l'État ivoirien s'est félicité des investissements consentis pour le développement de cette infrastructure classée parmi les premières en Afrique subsaharienne pour son importance. Au terme d'une concession d'activités de vingt-sept ans, le groupe français Bolloré s'est en effet engagé depuis 2009, dans le cadre d'un partenariat public-privé, dans un vaste programme d'extension du terminal à conteneurs du port pour un investissement global de 454 milliards FCFA : « *Je me félicite de l'évolution du port de Pointe-Noire. Je suis sûr que c'est*

un projet parmi tant d'autres que le président Denis Sassou N'Guesso a en préparation pour le Congo » a-t-il commenté.

Pétrole, formation, agriculture

Faisant allusion à son tour aux liens « anciens », qui existent entre la Côte d'Ivoire et le Congo, le président Denis Sassou N'Guesso s'est réjoui du partenariat conclu par Pétroci, la compagnie pétrolière ivoirienne, et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), son équivalente congolaise : « *Nos deux pays coopèrent dans le secteur stratégique du pétrole. Pétroci et la SNPC développent ensemble le champ pétrolier de MKB* », au large Pointe-Noire. « *C'est une expérience encourageante* », a déclaré le président de la République, qui a par ailleurs loué la formation des cadres congolais du secteur maritime en Côte d'Ivoire. Il a souhaité que d'autres domaines d'activités soient mis à contribution par les deux pays, de sorte que les jeunes, les travailleurs, les cadres bénéficient de formations qualifiantes. L'expérience ivoirienne en matière d'agriculture a été aussi saluée par Denis Sassou N'Guesso qui a noté sur ce point que les Congolais ont beaucoup à apprendre des Ivoiriens. « *Le miracle ivoirien avec*

Houphouët Boigny, ce n'était pas le pétrole, mais l'agriculture », a-t-il rappelé.

Reconnaissance

Le président Ouattara est revenu sur l'implication de son homologue dans le règlement de la crise ivoirienne du temps où Denis Sassou N'Guesso présidait aux destinées de l'Union africaine en 2006-2007 et souligné la promptitude avec laquelle ce dernier avait très tôt reconnu la régularité de l'élection présidentielle ivoirienne de novembre 2010 qui l'a porté au pouvoir. « *Nous avons fortement apprécié la position du président Sassou. Du reste, son opinion était importante dans la mesure où il a participé au processus de paix en Côte d'Ivoire. Je dois ajouter une chose importante : le Congo a connu une période de conflit, le président Sassou a réussi à remettre le pays en paix, j'ai beaucoup profité de ses conseils. La paix est essentielle pour nos pays* ».

Relance de l'économie ivoirienne

« *Les dix dernières années ont été douloureuses pour les Ivoiriens* », a indiqué Alassane Ouattara, qui a ensuite décrit le chemin emprunté par son gouvernement depuis deux ans pour relancer l'économie.

« *Notre programme a reçu le soutien de la communauté internationale. Je suis heureux que l'année dernière le taux de croissance ait atteint pratiquement les 10%* », s'est réjoui le président Ouattara pour qui cet effort se poursuivra encore les prochaines années « *pour transformer la Côte d'Ivoire comme le président Sassou est en train de transformer le Congo* ».

Dossier Gbagbo

Alassane Ouattara n'a pas voulu s'étendre sur les derniers développements de l'actualité concernant son prédécesseur, Laurent Gbagbo, incarcéré à la Cour pénale internationale (CPI). On sait que cette instance a ajourné pour quelques mois l'audience de confirmation des charges de l'ex-président pour complément d'enquête : « *Un tribunal international a toute liberté, les juges ont fait un certain nombre de recommandations qui s'adressent au Procureur. La Côte d'Ivoire attend tout simplement la décision de la Cour. Il appartient au Procureur de fournir les documents complémentaires qui lui ont été demandés. Ce qui m'importe c'est la souffrance des Ivoiriens, des proches des victimes. La CPI fait son travail par rapport à ce dos-*

sier et moi je fais le mien pour alléger les souffrances des Ivoiriens ».

Le Mali et la présidentielle du 28 juillet

Sur cette question, Alassane Ouattara a notamment souligné le préalable de Kidal, cette ville malienne tenue par les hommes du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNL). « *Kidal fait partie du Mali et les élections doivent avoir lieu également sur ce territoire. Les discussions sont en cours sous la médiation du président Compaoré pour régler cette question et permettre que les élections se tiennent dans tout le pays. Nous avons bon espoir que ce sera possible* », a-t-il confié.

Pour conclure, Denis Sassou N'Guesso et son hôte ont une fois de plus exprimé leur communauté de vues sur les opportunités de relancer les relations entre les deux pays. La Grande commission mixte Congo-Côte d'Ivoire se réunira l'année prochaine alors que le Congo a décidé d'ouvrir une ambassade en Côte d'Ivoire la même année. Pour sa part, Abidjan a une représentation diplomatique à Brazzaville avec résidence à Kinshasa non loin. Le but, ont noté les deux dirigeants, est de faire que cette coopération soit suivie.

Gankama N'Siah

LE FAIT DU JOUR

Upads: congrès et légitimité

Au terme d'une lutte pour le contrôle du parti qui aura duré plus d'une décennie, l'une des deux factions de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) engagées dans cette farouche rivalité vient de franchir une étape décisive. En réunissant, en effet, quelque 1500 délégués à la faveur du congrès tenu du 7 au 10 juin à Brazzaville, le groupe mené par Pascal Gamassa l'a visiblement emporté sur celui qu'incarnerait Christophe Moukouké.

La veille, les déclarations entendues dans les couloirs du Palais des congrès, où se déroulaient les travaux préparatoires, prédisaient le pire pour la suite. Celles que maniaient les "anti-congrès"

dans les officines du parti pariaient sur l'échec des assises, ajoutant qu'elles ne mèneraient nulle part, sauf à la disparition de la principale formation politique de l'opposition congolaise. Ce pessimisme a fait long feu puisque que le congrès a bien eu lieu, avec les résultats que l'on sait.

Ceci dit, le moment n'est peut être pas venu d'enterrer l'aile de l'Upads qui a essuyé ce cuisant revers le week-end dernier. Pour une raison qui paraît évidente: au niveau où les différents acteurs du parti ont porté le conflit de leadership, convoquer un congrès et le réussir ne suffisent pas. Il faut encore que les nouvelles instances mises en place

par le courant victorieux prennent la mesure de leurs responsabilités en traduisant dans les faits les engagements pris lors de ces retrouvailles.

Plus concrètement, l'Upads fraîche émoulue du congrès « unitaire » de la semaine écoulée est face à un défi qui s'appelle légitimité. En l'occurrence celle conférée par les congressistes est tout à fait solennelle et ne saurait être remise en cause. Mais elle ne comptera pas sans une onction populaire offerte par les urnes. C'est pour cela que Pascal Tsaty Mabiala, ancien secrétaire général, à qui le parti a renouvelé sa confiance en l'élevant au prestigieux poste de « Premier responsable », passera sa première

course d'obstacles avec la participation de l'Upads aux élections locales l'année prochaine.

Si, à la fin du processus dont les bases sont en train d'être posées par le gouvernement, le nombre d'élus de cette formation politique augmente sensiblement, ce sera un bon départ pour Tsaty Mabiala. Il pourrait alors continuer de mobiliser sur le bien-fondé de la tenue du congrès et montrer à ceux qui y étaient opposés qu'ils avaient tort. Si, au contraire, l'Upads sort des élections locales avec un résultat quelconque, ce sera la preuve que les amis de Pascal Gamassa sont allés vite en besogne, que ce congrès n'aura servi à rien.

Gankama N'Siah

Institution : Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
 Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)
 Crédit IDA n° : 45290 – RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

Avis d'appel d'offres National (AAON)

N° 011/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON -- Fourniture et mise en place d'un Système de gestion à la COBAC

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du Projet indiqué ci-dessus publié dans le journal Development Business n° 775 du 31 mai 2010.

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du présent appel d'offres n° 011/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON pour la Fourniture et la mise en place d'un système de gestion au Secrétariat Général de la COBAC.

3. Le Secrétariat Général de Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), représentée par l'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), agence d'exécution du Projet, invite, par le présent Avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation d'une solution de logiciels (système de gestion) et service constitué par :

- Sous système financier et comptable.

- Sous système économat.

- Application de gestion des mouvements.

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national (AON) décrites dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les

crédits de l'IDA de mai 2004, révisée en octobre 2006. Sont admis à soumissionner tous les candidats des pays satisfaisant aux critères de provenance énoncés dans les Directives et répondant aux critères de qualification minimums suivants :

- Chiffre d'affaire moyen des cinq (5) dernières années au moins égal à 400 000 dollars US ;

- Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années. Joindre les Procès-verbaux de réceptions provisoires et/ou définitives dûment signés par les membres des commissions de réception ;

- Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale ;

- Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service et le suivi de la garantie (fournir liste du personnel et leur CV) ;
- Présentation d'une autorisation de l'éditeur de logiciel dans le cas de proposition de logiciels commercialisés sur le marché.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations et examiner les documents d'appel d'offres de 9 heures à 14 heures, les jours ouvrables auprès de :

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF) à la BEAC

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

À l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGRIF, Email : adoum@beac.int

Avec copie à : Monsieur Joseph Henri IKORI à YOMBO, Mail : ikori@beac.int et/ou

Denis LENDJONDJO, Mail :

lendjondjo@beac.int

Secrétariat Général de Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) logé à la BEAC à Yaoundé, Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

6. Les candidats intéressés peuvent également acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres rédigés en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA ou de cent vingt (120) euros. Le paiement devra être effectué par versement direct en espèce, remise de chèque ou versement sur le compte du Projet contre récépissé. Le dossier sera envoyé par avion. Une réunion préparatoire à la soumission des offres à laquelle pourront assister les soumissionnaires intéressés aura lieu le 12 juin 2013 à 14 heures aux Sièges de la BEAC à Yaoundé.

7. Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 27 juin 2013 à 12 heures. Elles doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant minimum de un million cinq cent mille (1 500 000)

Francs CFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture à l'adresse indiquée ci-après le 27 juin 2013 à 13 heures.

8. On appelle l'attention des Soumissionnaires éventuels sur le fait : i) qu'il leur sera demandé, dans le cadre de leur soumission, de certifier que tous les logiciels sont couverts par une licence valide ou ont été produits par eux ; et ii) que les infractions seront considérées comme des cas de fraude pouvant donner lieu, entre autres sanctions, à l'exclusion du Soumissionnaire concerné de toute participation future à des marchés financés par la Banque mondiale.

Adresse de dépôt des offres :

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

Immeuble de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC

Yaoundé, le 22 mai 2013

Le Coordonnateur du Projet

ADOUM MAHAMAT SARWAL

Institution : Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
 Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC (P099833)
 Crédit IDA n° : 45290 – RAF et Don IDA n° H 4340 RAF

Avis d'appel d'offres National

N° 012/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AO -- Fourniture et mise en place d'un Système de communication à la COBAC

1. Le présent avis d'appel d'offres (AAO) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés du Projet indiqué ci-dessus publié dans le journal Development Business n° 775 du 31 mai 2010.

2. La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du présent appel d'offres n° 012/COBAC-BEAC/PRCIRC/UGRIF/2013/AON pour la Fourniture et la mise en place d'un système de communication au Secrétariat Général de la COBAC.

3. Le Secrétariat Général de Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC), représentée par l'Unité de Gestion du Projet de Réforme des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF), agence d'exécution du Projet, invite, par le présent Avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture et l'installation d'une solution de logiciels (système de communication) et service constitué par :

- Le développement d'un site web dynamique

- La mise en place d'un Intranet collaboratif

- La mise en place d'une solution de gestion électronique de document et des archives

4. Le processus se déroulera conformément aux procédures d'appel d'offres national (AON) dé-

crités dans les Directives : Passation des marchés financés par les prêts de la BIRD et les crédits de l'IDA de mai 2004, révisée en octobre 2006. Sont admis à soumissionner tous les candidats des pays satisfaisant aux critères de provenance énoncés dans les Directives et répondant aux critères de qualification minimums suivants :

- Chiffre d'affaire moyen des cinq (5) dernières années au moins égal à 600 000 dollars US ;

- Documents attestant que le soumissionnaire a exécuté au moins deux (2) marchés similaires au cours des cinq (5) dernières années. Joindre les Procès-verbaux de réceptions provisoires et/ou définitives dûment signés par les membres des commissions de réception ;

- Documents attestant de l'existence d'un service après-vente organisé ou une représentation locale ;

- Existence d'un personnel qualifié pour assurer l'installation, la mise en service et le suivi de la garantie (fournir liste du personnel et leur CV) ;
- Présentation d'une autorisation de l'éditeur de logiciel dans le cas de proposition de logiciels commercialisés sur le marché.

5. Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent obtenir un complément d'informations et examiner les documents d'appel d'offres de 9 heures à 14 heures, les jours ouvrables auprès de :

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières (UGRIF) à la BEAC

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917

Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGRIF, Email : adoum@beac.int

Avec copie à : Monsieur Joseph Henri IKORI à YOMBO, Mail : ikori@beac.int et/ou

Denis LENDJONDJO, Mail :

lendjondjo@beac.int

Secrétariat Général de Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) logé à la BEAC à Yaoundé, Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

6. Les candidats intéressés peuvent également acheter un jeu complet de documents d'appel d'offres rédigés en français, sur demande écrite à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA ou de cent vingt (120) euros. Le paiement devra être effectué par versement direct en espèce, remise de chèque ou versement sur le compte du Projet contre récépissé. Le dossier sera envoyé par avion. Une réunion préparatoire à la soumission des offres à laquelle pourront assister les soumissionnaires intéressés aura lieu le 13 juin 2013 à 10 heures aux Sièges de la BEAC à Yaoundé.

7. Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 27 juin 2013 à 10 heures. Elles doivent être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant minimum de un million huit cent mille (1 800 000) Francs

CFA ou d'un montant équivalent en monnaie librement convertible. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui décident d'assister à la séance d'ouverture à l'adresse indiquée ci-après le 27 juin 2013 à 11 heures.

8. On appelle l'attention des Soumissionnaires éventuels sur le fait : i) qu'il leur sera demandé, dans le cadre de leur soumission, de certifier que tous les logiciels sont couverts par une licence valide ou ont été produits par eux ; et ii) que les infractions seront considérées comme des cas de fraude pouvant donner lieu, entre autres sanctions, à l'exclusion du Soumissionnaire concerné de toute participation future à des marchés financés par la Banque mondiale.

Adresse de dépôt des offres :

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

Immeuble de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29,

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC

Yaoundé, le 22 mai 2013

Le Coordonnateur du Projet

ADOUM MAHAMAT SARWAL

CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara : « Nous avons besoin de vous en Côte d'Ivoire »

Le chef de l'État ivoirien a profité de son séjour au Congo pour échanger avec ses compatriotes. Ce face à face a eu lieu à l'hôtel Ledger en présence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Congo, Joachim Djabia Envire.

À cette occasion, Alassane Ouattara a informé les Ivoiriens du Congo des changements intervenus dans leur pays et leur a demandé de rentrer pour contribuer à son développement : « *Nombreux sont ceux d'entre vous qui sont venus ici pour plusieurs raisons, entre autres, la crise économique, la crise politique, etc. Maintenant le pays est en paix, en sécurité, et nous avons besoin de vous en Côte d'Ivoire où l'économie est en pleine croissance. Je vous invite à rentrer au pays, à venir apporter votre contribution. Si vous ne pouvez pas rentrer maintenant ou définitivement, venez souvent au pays.* » Le président a lancé cette invite après avoir dressé un bilan positif sur son pays dont la croissance éco-



Le président Alassane Ouattara (au milieu) et sa délégation lors de la rencontre avec la communauté ivoirienne

nomique a atteint, selon lui, 10% l'année dernière. Le gouvernement se propose à l'heure actuelle de maintenir cette croissance dans les prochaines années en vue d'améliorer le quotidien des citoyens, l'objectif étant de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent d'ici 2020. « *Nous ne devons pas ménager nos*

efforts pour y parvenir », a insisté le chef de l'État, ajoutant qu'une série d'actions avaient été menées au niveau du gouvernement, des institutions, voire de la population pour chercher à concrétiser cette volonté affichée.

Au sujet de la situation politique, le président ivoirien s'est réjoui de ce

que la quasi-totalité des institutions était déjà en place. « *Je suis heureux de constater que les choses changent au pays, que les choses bougent ; la Côte d'Ivoire est au travail. Maintenant, il ne nous reste qu'une seule institution à installer : le Conseil économique et social* », s'est-il félicité, tout en espé-

rant que cette institution verra le jour dans les prochaines semaines. Alassane Ouattara et les Ivoiriens du Congo ont salué « la grande contribution » du président congolais dans le processus de paix en Côte d'Ivoire.

Le président de Côte d'Ivoire a appelé les Ivoiriens où qu'ils se trouvent à prôner l'unité nationale en dépit des blessures provoquées par la guerre postélectorale qui opposa ses partisans à ceux de son prédécesseur, Laurent Gbagbo. « *Je vous encourage à être ensemble, à vous dire d'abord que vous êtes Ivoiriens avant toute chose. Ce qui est important* », a souligné Alassane Ouattara.

La situation au Mali a été parmi les points dans la communication du chef de l'État. À ce sujet, il a édifié les ressortissants de son pays sur le rôle joué par son pays qui assure actuellement la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Nestor N'Gampoula

Le président Alassane Ouattara satisfait de son séjour ponténégrin

Le séjour à Pointe-Noire du président ivoirien Alassane Ouattara a été ponctué par la visite du port autonome de Pointe-Noire et l'entretien qu'il a eu avec les chefs d'entreprises installés au Congo.

C'est le samedi 8 juin à 13 heures 15 minutes que l'avion transportant les présidents Denis Sassou N'Gouesso et Alassane Ouattara s'est posé à l'aéroport international Agostinho-Neto de Pointe-Noire.

En fin d'après-midi, les deux présidents ont visité le port autonome de Pointe-Noire et ses différentes installations, en cours de modernisation depuis près de quatre ans afin d'en faire la plate-forme de transbordement de l'Afrique centrale et la porte d'entrée du bassin du Congo.

La visite guidée s'est terminée au quai G, le terminal à conteneurs. Ce quai est capable de recevoir des navires d'un tirant d'eau égal à 14,5 mètres et d'une capacité de 6 000 EVP à 7 000 EVP.

Pierre Bellerose, directeur du Groupe Bolloré Africa Logistics au Congo, et Michel Antonelli, directeur général de Congo Terminal, ont expliqué aux deux chefs d'État la politique de leur entreprise qui a permis de lancer de nombreux travaux de modernisation et d'extension de Congo Terminal à partir de 2009.

Le programme d'investissements mis en place depuis le début de la concession a déjà permis d'optimiser les capacités du terminal. Sur les quais et dans les bassins, les travaux vont bon train. De nouveaux systèmes d'information ont été déployés et la première phase des travaux d'infrastructures est en cours d'achèvement. L'extension de la digue a été réalisée l'an dernier ; les travaux de dragage d'approfondissement des accès nautiques sont achevés et le quai G4, prolongé de 270 mètres et autorisant un tirant d'eau de 15 mètres, a été mis en service en mars dernier. Les terre-pleins de stockage sont rénovés et étendus afin de recevoir des volumes supplémentaires et d'accompagner la croissance du pays et de la sous-région, ont-ils dit.

Le président Alassane s'entretient avec des chefs d'entreprises. La deuxième journée de la visite du président Alassane Ouattara, le 9 juin, a été consacrée aux échanges avec des chefs d'entreprise évoluant au Congo en vue de développer des opportunités d'investissements tant au Congo qu'en Côte d'Ivoire.

Au nom des entrepreneurs exerçant au Congo, Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, a dit d'emblée

que cette réunion était la traduction dans les faits de l'ambition du président Denis Sassou N'Gouesso de redynamiser l'axe Abidjan-Brazzaville notamment par le développement économique.

Il a présenté la situation économique du pays, les opportunités

Côte d'Ivoire des produits alimentaires, des produits chimiques, des produits pharmaceutiques pour un montant de 135 milliards FCFA. La Côte d'Ivoire importe quant à elle du Congo des cartouches de chasse, des produits dérivés du bois, des produits ali-



Une vue des opérateurs économiques

d'investissements en soulignant la stabilité politique du pays, l'engagement du secteur privé pour l'émergence d'un tissu de PME et la place prépondérante du Congo, État partie de l'Ohada et des deux communautés économiques d'Afrique centrale, la Cémac et la Cécac. Il a terminé son intervention en présentant le tableau des échanges commerciaux entre les deux pays. Le Congo importe de

mentaires de l'artisanat représentant 58 milliards FCFA.

« *L'essor économique est réel. Cela se voit partout. La visite du port m'a véritablement séduit avec la réhabilitation et la reconstruction. C'est remarquable ce que vous êtes en train de faire, un investissement d'un milliard de dollars, soit 467 milliards FCFA en trois ans, la transformation, le triplement donc de la*

superficie du port et de ses capacités. C'est la voie à suivre pour que le Congo puisse atteindre son objectif de pays émergent », a déclaré le président Alassane Ouattara dans son adresse aux entrepreneurs du Congo.

Ensuite, le président ivoirien a présenté la situation intérieure et politique de son pays. « *La leçon que nous devons tirer de la situation de conflit en Côte d'Ivoire est que cela ne se reproduise plus* », a-t-il dit avant d'ajouter : « *La paix et la stabilité sont nos objectifs en Côte d'Ivoire et dans le continent. Pour marquer notre volonté de paix, on a mis en place la commission Dialogue et réconciliation* ». Après ses visites dans les régions de l'Ouest, fortement meurtries lors des conflits, le sentiment de vivre à nouveau ensemble se ressent, a-t-il indiqué. « *Dans ces régions, les commissariats de police et les brigades de gendarmerie ont été réhabilités et les différents responsables locaux dotés en moyens roulants* », a-t-il précisé.

Après la présentation de la situation économique dans une vidéo réalisée par le Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara a axé son intervention sur le volet de sa politique économique.

Hervé Brice Mampouya

COMMUNIQUE DE PRESSE APPEL A CANDIDATURES POUR LA 7^e ÉDITION DU SAIIT DE NDJAMENA

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) organise, du 23 au 27 octobre 2013, à Ndjamena (Tchad), la 7^{ème} édition du Salon Africain de l'Invention et l'Innovation Technologique (SAIIT). La manifestation a pour objectif de détecter et de faire émerger les meilleurs résultats de recherche, inventions et innovations susceptibles d'aboutir à la création d'entreprises dans les Etats membres de l'OAPI.

Placé sous le haut patronage de son Excellence, Monsieur le Président de la République du Tchad, le SAIIT offre un lieu d'échange privilégié entre inventeurs, chercheurs, partenaires financier et opérateurs économiques à la recherche de créneaux porteurs.

A l'occasion de la 7^e édition, un appel à candidatures est placé pour sélectionner les meilleures œuvres devant être exposées. Il est ouvert aux centres et laboratoires de recherche, aux équipes de recherche, institutions de R&D, aux établissements d'enseignement, aux écoles d'ingénieurs, aux entreprises industrielles, aux inventeurs et chercheurs isolés, etc. résidant sur le territoire OAPI ou à l'étranger.

La sélection des œuvres se fera sur la base des critères suivants : nouveauté, niveau d'inventivité et opportunité commerciale.

La date limite de dépôt des œuvres auprès de l'OAPI est fixée au 15 juillet

2013. Les dossiers de candidatures peuvent être déposés directement au siège de l'Organisation ou auprès des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI (SNL) où les formulaires d'inscription peuvent être retirés. Les inscriptions peuvent également être faites en ligne à partir du site web du salon à l'adresse : www.oapi-saiit.org.

Plusieurs prix dont le Grand Prix du Président de la République seront décernés aux meilleures œuvres. En plus des prix qui sont offerts et des rencontres d'affaires, l'OAPI apporte un soutien financier et un encadrement technique aux trois meilleures œuvres du Salon en vue de favoriser leur exploitation industrielle.

Tous les domaines de la technologie et des sciences appliquées sont concernés par l'appel à candidatures, y compris la médecine et la pharmacopée traditionnelles et les TIC.

Les renseignements complémentaires sur le présent appel à candidatures peuvent être obtenus auprès de la Direction de l'Antenne Nationale de la Propriété Industrielle, sise derrière le Commissariat Central, ou au siège de l'OAPI à Yaoundé ; Tél: (+237) 22 20 57 00/22 20 57 15/22 20 57 06 ; Fax : (+237) 22 20 57 27 ; Email : saiit@oapi.int ou sur le site web du salon www.oapi-saiit.org.

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 10/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation de la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire y compris le Parquet Général »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international pour l'identification des besoins et l'élaboration d'un programme de formation de la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire y compris le Parquet Général.

2. L'objectif général de la mission est d'élaborer un programme de formation de la CCDB y compris le Parquet Général en matière de conduite efficiente des missions de reddition des comptes et de certification des états financiers de l'Etat.

Plus particulièrement, il s'agira : (i) d'établir un état des lieux des compétences actuelles ; (ii) de définir, au regard du périmètre d'intervention de la CCDB y compris le Parquet Général, les quantités et les qualifications requises pour la conduite efficiente des missions décrites ci-dessus ; (iii) de déterminer les écarts entre les compétences actuelles et celles requises ; (vi) de proposer des modules spécifiques de formations destinés à accroître progressivement, les capacités professionnelles des Magistrats et autres personnels administratifs et techniques évoluant auprès de l'Institution ; (v) de déterminer les coûts estimatifs des modules spécifiques de formations.

La durée de la mission est estimée à cent (100) jours.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;

- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme BAC +5 en ressources humaines, ayant une expérience d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la planification des besoins en ressources humaines, en développement des capacités techniques et professionnelles et de gestion des programmes et des plans de formation ;

- avoir expérience dans les domaines de la reddition des comptes, de la vérification des états financiers, d'audit et de contrôle des institutions publiques et la connaissance des procédures de l'INTOSAI serait un atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le mardi 25 juin 2013:

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr**

**Brazzaville, le 05 Juin 2013
Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA**

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 11/MEFPPPI-CAB/PRCTG II/13

« Recrutement d'un Consultant individuel international chargé de l'appui à la Direction des Systèmes d'Information (DSI)

du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration pour le développement du Système Intégré des Dépenses et des Recettes de l'Etat (SIDERE) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un Consultant individuel international chargé de l'appui la DSI du MEFPPPI pour le développement de SIDERE.

2. L'objectif de la mission est d'apporter une assistance technique à la DSI du MEFPPPI dans la réalisation des différentes phases du processus de mise en œuvre de la solution informatique La durée de la mission est de soixante quinze (75) jours.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client) ;

- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

Profil du Consultant :

- être titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 5 au moins) dans le domaine des systèmes d'informations : informatique, télécom, bases de données, réseaux... ;

- avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans la mise en place de solutions informatiques ;

- la connaissance des systèmes de gestion des finances publiques en la République du Congo serait atout.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, mardi 25 juin 2013:

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE
UNITE D'EXECUTION DU PROJET
SECTION PASSATION DES MARCHES
B.P 2116 Brazzaville, République du Congo
Derrière le Commissariat Central
Courriel : prctg@yahoo.fr**

Brazzaville, le 06 juin 2013

**Le Coordonnateur
Marie Alphonse ITOUA**

BANQUES

La Foire des banques : un moyen de dissiper les malentendus

La première édition de la Foire des banques a été ouverte le 6 juin à Pointe-Noire par Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, représentant le maire de la ville, en présence de plusieurs autorités.

L'activité, organisée par la Société Khabor Informatique et Communication, a réuni pendant trois jours les professionnels des banques, de micro finance, des assurances et le public, sur le thème « La bancarisation au Congo ». Cette session a permis de dissiper les nombreux malentendus entre ces institutions et le public. « Khabor a réfléchi à une solution innovante et dynamique, à savoir une foire des banques. Cette initiative permet aux banques, aux établissements financiers et d'assurance présents au Congo, de faire la promotion de leur secteur d'activité en vue d'étendre leur conquête sur toutes les couches sociales. Elle permet aussi à ces institutions d'exposer les produits qu'elles proposent auprès du grand public. Nous osons



Le président de la Chambre de commerce, Sylvestre Didier Mavouenzela, coupe le ruban symbolique

croire qu'à l'issue de cette foire, la banque ne sera plus un tabou ou un mystère comme autrefois », a déclaré Amen Kadie, commissaire générale de la manifestation.

La banque a souvent été présentée comme un espace réservé aux fonctionnaires, aux salariés, aux hommes d'affaires et personnes appartenant à une certaine classe sociale dite des nantis. « La Foire des banques ambitionne d'être un espace d'échanges entre partenaires qui se font mutuellement des reproches. Combien de fois n'a-t-on pas entendu que les banques ne finançaient pas les PME, et que les PME n'avaient pas de fonds propres, ne présentaient pas de garantie et ne disposaient pas d'informations fiables ? La Foire des banques est donc le moyen de dissiper ce malentendu », a renchéri Sylvestre Didier Mavouenzela.

Contrairement à certains pays d'Afrique de l'Ouest ou australe, le Congo est un pays faiblement bancarisé avec un taux avoisinant les 7 %. Inverser cette tendance a été au cœur des préoccupations des participants. Les principaux sujets abordés lors de tables rondes sont : « Comment relever le taux de bancarisation au Congo ? » ; « Comment les banques et les micros finances congolaises se préparent-elles à l'horizon 2025, au Congo pays émergent ? » ; et « Le rôle des assurances dans le développement du Congo ». Les intervenants tels les banques, les micros finances, les assurances, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers, ou encore l'association Pointe-Noire industrielle, et le Forum des jeunes entreprises du Congo, ont échangé avec le public.

Hervé Brice Mampouya

AFRIQUE FRANCOPHONE

Un Congolais reçu expert en contrôle des finances publiques

Au terme d'une formation de haut niveau financée par l'Agence canadienne de développement international et supervisée par l'Université du Québec en Outaouais, Emmanuel Kamba a été déclaré « champion » (expert) du Conseil régional de formation des institutions supérieures de contrôle de finances publiques de l'Afrique francophone subsaharienne (Crefiaf).

Retenu à l'issue d'un test international organisé en 2006 à Dakar (Sénégal), ce conseiller près la Cour des comptes a suivi, de 2006 à 2013, des formations pointues sur plusieurs modules liés à la connaissance et au contrôle des systèmes d'informations financières et économiques. Avec une vingtaine d'autres cadres d'institutions similaires du continent, les bénéficiaires de ce programme ont clôturé la série de séminaires d'un à deux mois par un atelier sur « la vérification financière en milieu informatisé », organisé du 21 janvier au 1er février dernier à Dakar.

Le Comité régional de renforcement institutionnel basé à Yaoundé (Cameroun) a notifié à la Cour des comptes du Congo de reconnaître comme champion ce cadre formé pour servir la cause de la bonne gouvernance. « Il sera appelé à animer, avec l'appui des experts du Crefiaf, des ateliers de formation au bénéfice des cadres de votre institution. Il planifiera et exécutera, par ailleurs, une mission d'audit financier pilote au



Emmanuel Kamba

sein de l'institution », précise la lettre. Le Crefiaf bénéficie d'un appui financier de la Banque africaine de développement pour renforcer les capacités des institutions de contrôle. Les autres modules de formation sont, entre autres, l'audit de performances, le contrôle de la gestion axée sur les résultats, la conception des bases de données, la gestion de l'information, l'audit et la gestion des finances internationales, publiques et privées, l'audit environnemental, l'audit des performances avancées, ainsi que la gestion budgétaire stratégique.

La Cour des comptes doit poursuivre la quête de principes clairs

Emmanuel Kamba pense que les connaissances acquises permettront d'améliorer les performances de la cour. « Les rapports présentés par la Cour des

comptes du Congo sur la gestion des finances publiques sont parmi les meilleurs et notre pays est un modèle dans la région. Nous disposons actuellement de la balance de nos comptes jusqu'à l'année 2011, alors que plusieurs pays en sont encore à ceux de 2004 ou 2005. Certains peinent à en produire. Cependant, le Congo doit continuer à avancer... », souligne-t-il.

Au sujet des progrès souhaités, la cour devrait, selon lui, poursuivre la quête de principes clairs, « depuis l'éthique jusqu'à son indépendance ». In fine se pose la question du profil des compétences du personnel de l'institution, autrement dit, les magistrats disposent-ils des moyens adéquats pour contrôler l'action des hauts financiers ?

Cette question préoccupe aussi les partenaires européens (Union européenne) du Congo qui l'ont aidé à définir le statut des membres de la Cour des comptes. Le texte, faisant objet d'un projet de loi, serait sur la table du gouvernement.

Par ailleurs, Emmanuel Kamba pense que l'autre défi pour la gouvernance et la transparence au Congo consiste à poursuivre l'arrimage sur les normes internationales de gestion et de contrôle. « Quand le système est bien tracé, on ne peut pas voler », estime le « champion », qui s'attelle à l'organisation d'une session de formation dès le mois prochain.

Thierry Nougou

GESTION DES PROJETS

Renforcement de capacités pour les cadres du Padef

À l'issue de cet atelier de transfert de compétences, lancé le 6 juin à Brazzaville, les cadres du Programme d'appui au développement des filières agricoles (Padef) seront à la hauteur des procédures de planification, de suivi-évaluation et de gestion financière des projets.

Les experts, venus du Sénégal et d'ailleurs, développeront à cet effet plusieurs exposés pour permettre aux participants d'acquérir des outils nécessaires et efficaces. Dans la pratique, le personnel bénéficiaire est attendu dans la coordination, le pilotage, la maîtrise des procédures et l'encadrement technique des équipes de gestion. Les connaissances acquises sont aussi un moyen de juguler les conflits de compétences entre les différents acteurs au sein du programme.

La formation, financée par le Fonds international de développement agricole (Fida), vise des résultats multiples : la conception d'une approche de mise en œuvre du Padef ;



Jean Fulgence Mouangou entouré des responsables du Padef

son articulation avec le Proder 2 et 3 ; ainsi que l'élaboration d'un plan de suivi et évaluation.

Rappelons que le Padef est un programme national visant à améliorer le revenu des petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, et à créer des emplois durables au profit des ruraux. Le programme a trois objectifs spécifiques : l'accès des petits producteurs à des technologies agricoles et halieutiques de production, de transformation, de stockage et de conservation ; l'accès

des petits producteurs à des marchés transparents d'intrants et des produits agricoles et halieutiques pour des filières ciblées ; la capacité des organisations paysannes et autorités locales à fournir des services à leurs membres.

Le Padef a une durée de cinq ans et intervient dans dix départements. Il consolide et complète les interventions des trois projets de développement rural (Proder 1, 2 et 3) dans le pays.

Firmin Oyé



Ecobank Transnational Incorporated

Assemblée Générale Mixte

Avis de Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la vingt cinquième Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le jeudi 20 juin 2013 à 10h30, à la salle de conférences du Centre Panafricain Ecobank, 2365, Boulevard du Mono, Lomé, Togo, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des comptes
2. Affectation du résultat
3. Renouvellement du mandat des Administrateurs
4. Ratification de la cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes

Assemblée Générale Extraordinaire

6. Modification des statuts de la Société

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site internet de la Société (www.ecobank.com) à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 15 mai 2013

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Samuel Kumi Ayim
Secrétaire Général

CONGO-RCA

Visite technique d'un site en cours d'aménagement foncier

Le ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiala, et son homologue de la République centrafricaine, Honoré Douba, ont visité le 7 juin à Kintélé, dans la banlieue brazzavilloise, deux terrains en phase d'aménagement foncier.

Au terme d'un pacte patriotique négocié par le ministère des Affaires foncières, il est prévu la construction sur ce site d'un stade aux normes olympiques et d'une cité de la culture destinée à abriter, entre autres, le siège du Fespam. Les techniciens sont à

le pied d'œuvre pour effectuer les travaux géotechniques et de viabilisation du lieu. Le processus d'acquisition de cet espace terrien est fait de manière légale. Les données statistiques du site en phase d'aménagement indiquent qu'un kilomètre carré est ré-

servé à la construction d'un stade, 400 mètres carrés à un parking et 300 hectares à la construction du siège du Fespam. « Nous avons appliqué la loi républicaine sur l'expropriation pour cause d'utilité publique afin de mettre en œuvre la réforme foncière. Ce site est un cas pratique d'aménagement foncier parmi tant d'autres. Nous avons signé avec les citoyens occupant ce site un pacte patriotique et nous avons mis en place une équipe pour l'enquête parcellaire. Nous en sommes à la phase de consolidation du dossier pour passer au paiement », explique le ministre Pierre Mabiala à son homologue de la RCA.

Sur le plan technique, la délégation centrafricaine s'est informée de la mise en œuvre d'un plan cadastral et d'un réseau géodésique national, de

l'acquisition d'un titre foncier ainsi que de l'extension et du lotissement sauvage des villes, sans plan directeur. « Il est souhaitable que les populations adhèrent aux projets d'intérêt national afin de mettre en œuvre un plan d'aménagement. Nous remercions le ministre Pierre Mabiala, qui a conçu un programme détaillé afin que nous entamions cette réforme en RCA. L'évaluation ne peut être théorique, mais pratique », se réjouit le ministre centrafricain de l'Urbanisme chargé des affaires foncières, Honoré Douba.

Au terme de cette séance, un travail de conciliation des textes juridiques a été fait par l'équipe congolaise et remis officiellement à la délégation de la République centrafricaine.

Fortuné Ibara



Le ministre des Affaires foncières congolais, Pierre Mabiala, et son homologue de la République centrafricaine, Honoré Douba

GESTION DES CATASTROPHES

La société civile suggère une loi sur la prévention des risques majeurs

Le document portant sur ces dangers a été présenté, le 31 mai, au cours d'une conférence de presse animée par le président du Comité de coordination d'action pour l'unité dans la diversité (CAUD), Jean-Christophe Aimé Mabanza-Sâyele, à l'Institut français du Congo.

Dans sa communication, le président de ce comité a expliqué que ce texte avait été élaboré après treize mois d'étude des travaux de réflexion en s'inspirant de l'expérience des pays d'Europe et d'Afrique comme le Maroc et le Malawi. Le CAUD réclame une place au sein de la société civile parce que la société congolaise est confrontée aux problèmes d'interdiction dans le domaine du contrôle et des comptes.

La question du risque majeur est récente au Congo. La catastrophe est définie par les Nations unies comme « une perte humaine dès le nombre de trente personnes ». Le législateur devrait informer le public sur le risque majeur, les dommages et intérêts et les mesures de prévention en cas de catastrophes. D'après lui, la catastrophe du 4 mars 2012 doit servir d'exemple au Congo pour adopter une loi portant sur la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes. Les manquements ont été constatés au niveau de la formation du personnel, de leur préparation et des équipements.

Face à cette situation, en s'inspirant des catastrophes qu'a connues le Congo, la force civile a élaboré une proposition de projet de loi sur la prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes en vue d'apporter sa contribution au développement du Congo. Elle a, par ailleurs, assuré le législateur de la disponibilité du comité à discuter avec le Sénat et l'Assemblée nationale sur ce document. « La proposition de projet de loi sur la prévention des risques majeurs et la gestion de catastrophe est un outil qui manquait au Congo jusqu'à ce jour. Il va servir de fondation à la construction de la politique nationale », a-t-il conclu.

Lydie Gisèle Oko

ÉLECTRICITÉ

Le barrage de Moukoulou menacé de fermeture

Mise en service en décembre 1979, la centrale hydroélectrique de Moukoulou, fruit de la coopération sino-congolaise, court le risque d'un arrêt total de son fonctionnement en raison de sa vétusté due au manque de révision régulière des turboalternateurs.

Avec quatre groupes turboalternateurs produisant chacun 18,5 MW, soit une puissance installée de 74 MW, ce barrage, qui alimente les départements du Pool, de la Bouenza, du Niari et du Kouilou, se trouve, selon les techniciens, à l'agonie : « Il manque des pièces de rechange au niveau de la centrale. Au moment où nous parlons, il y a trois vannes de vidange des aspirateurs bloquées pour lesquelles il faut nécessairement une révision », explique Pierre Boungou-Niekélé, chef de la section mécanique générale.

La situation devenant plus que préoccupante, une mission de techniciens de la Société nationale d'électricité (SNE), conduite par le directeur de la production et du transport d'énergie, Albert Bakala, a confirmé la triste réalité : « Le cri d'alarme lancé depuis quelques années par les exploitants du barrage de Moukoulou semble ne pas trouver de réponse des décideurs afin de démarrer sa révision totale recommandée par les différentes études auxquelles ce barrage a été soumis, a relevé Albert Bakala. Il arrivera un moment



Les groupes de Moukoulou

où nous ne pourrions plus démarrer les groupes. » L'arrêt du barrage de Moukoulou plongera une grande partie du Congo dans une précarité énergétique dont les conséquences se feront sentir au niveau socioéconomique, notamment auprès d'industries telles que Saris Congo ou la cimenterie de Loulé, qui dépendent de ce barrage. Car Moukoulou constitue une des charnières essentielles du boulevard énergétique du Congo. En effet, pendant que les administratifs et les politiques tergiversent entre l'analyse des études, la validation des textes et les procédures de passation des marchés, les machines poursuivent, quant à elles, leur processus de détérioration et de corrosion. Pour tenter de sauver cet ou-

til et continuer sa production, la SNE a amorcé le dragage de la rivière Moukoulou, une première fois depuis la mise en service du barrage. « C'est la première opération depuis une trentaine d'années. C'est une satisfaction pour nous qui devons garantir la sécurité du barrage en évitant que le sable n'entre dans les canaux et ne réduise ainsi le volume d'eau nécessaire devant garantir la régulation des groupes », a précisé le directeur de la production et du transport.

Après 34 ans de fonctionnement, Moukoulou n'a connu que trois révisions générales, alors que l'intervalle recommandé est de quatre ans. Inutile de dire qu'une révision s'impose d'urgence.

Guy-Gervais Kitina

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
 Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution

DATACENTER

- CISCO Premier Partner
- EMC² Gold Specialist 2013
- Sun ORACLE
- IBM Business Partner
- NetApp Go further, faster

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
 www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

SANTÉ

Le Congo et le Groupe des hôpitaux internationaux signent un mémorandum

Le mémorandum signé le 4 juin à Brazzaville, entre le ministre François Ibovi et le président du Groupe des hôpitaux internationaux, King Ben, consacre l'installation de ce groupe au Congo. Ses missions se résument, entre autres, à la construction d'hôpitaux de haute qualité et répondant aux normes internationales. En effet, sans être limitatif, l'accord prévoit une large place pour la coopération technique, la formation, l'assistance et les échanges d'expérience.

Le Groupe des hôpitaux internationaux est installé dans près de quarante pays du Moyen-Orient et d'Afrique : au Ghana, au Nigeria, en Algérie, etc.

Guillaume Ondzé

HUMEUR

Quand l'inattention des participants fait échouer le séminaire !

À cause du manque d'attention des participants, nombreux sont les séminaires-ateliers de formation qui n'atteignent pas leurs objectifs. Cette interpellation naît du constat qu'un jeune participant sortant récemment d'un séminaire de ce genre s'est montré incapable de faire la restitution à sa hiérarchie de ce qui avait été dit et développé. Pour lui, comme l'ont dit certains, il s'agissait d'une simple balade « touristique ».

Un constat identique se fait dans plusieurs administrations. Et il débouche sur le questionnement suivant : Au cas où les séminaires de formation étaient d'une évaluation, tous les participants réussiraient-ils ?

Le nombre des participants à un séminaire est par définition restreint, ceci pour une bonne écoute, une attention véritable et une bonne compréhension ; c'est pourquoi, dans certaines de ces rencontres, les participants sont subdivisés en sous-groupes pour une meilleure transmission de l'enseignement. Autre constatation : les séminaires de formation se tiennent souvent en dehors des localités où les participants exercent leur métier, mais certains séminaristes sont plus préoccupés par les frais qui accompagnent le séminaire et des balades que par la formation dont ils bénéficient. L'essentiel, pour eux, n'est pas la formation, le perfectionnement, le renforcement, la redynamisation, l'actualisation des connaissances, mais plutôt l'acquisition d'objets.

Il est encourageant que, ces dernières années, nombre de sec-teurs professionnels aient choisi d'organiser des séminaires de formation car ceux-ci sont de réelles « rencontres de formation » lorsqu'ils atteignent les objectifs visés. Que se soit dans le secteur public ou dans le secteur privé, les séminaires-ateliers ont pris une importance capitale et sont devenus une obligation vu la rapidité de l'évolution des connaissances dans toutes les sphères du savoir.

Tenez ! Un médecin, un policier, un gendarme, un banquier, un journaliste qui, lors d'un séminaire, ne prend pas au sérieux ce qui est dit, crée les conditions de sortie de sa spécialité. L'on apprend dans les séminaires à la fois pour soi-même et pour les autres car, tout naturellement, l'apprenant sera appelé à transmettre aux autres ce qu'il a appris.

Attention donc, les séminaires de formation ne sont pas faits pour autre chose. Ce sont des occasions uniques d'acquisition des connaissances et c'est pourquoi il faut leur accorder beaucoup d'attention et d'intérêt.

Faustin Akono

SOLIDARITÉ

La communauté hispanique fait un don aux enfants sourds muets

La somme de 1,4 million FCFA, destinée au centre Ephata, a été collectée par des ressortissants de Colombie, de Cuba, d'Espagne, du Mexique et du Pérou résidant au Congo, au cours d'une journée culturelle organisée il y a une semaine à la résidence de l'Union européenne.

L'enveloppe a été réceptionnée le 8 juin par le père Xavier Mbemba-Bissemo, fondateur du centre Ephata, au cours d'une modeste cérémonie supervisée par l'avocate colombienne Clara Inès Chaves. Cet argent sera utilisé pour les travaux d'agrandissement de l'institution et pour améliorer les conditions de vie des enfants.

Le créateur du centre a remercié les pays donateurs, tout en lançant un appel aux pouvoirs publics en ces termes : « Les initiatives qui viennent de l'extérieur devraient nous interpeller, car les bonnes volontés ne manquent pas dans ce pays. Je souhaite que les activités organisées en faveur des enfants sourds du centre soient le point de départ de nos projets pour soutenir et donner de l'espoir à ces enfants souvent marginalisés. »

Après avoir remercié ceux qui ont contribué au succès du projet d'aide à Ephata, Clara Inès Chaves a rappelé



Clara Inès Chaves remettant l'enveloppe au père Xavier Mbemba-Bissemo

l'importance de la journée culturelle du 2 juin en faveur de ces enfants sourds-muets, dont l'objectif était de leur faire découvrir une partie de la culture latino-américaine et espagnole : « Les enfants sourds ont démontré qu'ils pouvaient faire de la musique même en étant dépourvus du sens auditif et de la parole. Ils ont su transmettre une partie des richesses culturelles et musicales de leur pays, le Congo. Cuba nous a fait découvrir son pays à travers sa gastronomie et sa musique. La Colombie nous a fait découvrir sa musique. L'Espagne, le Mexique et le Pérou ont présenté leur gastronomie et leur musique. »

Elle a également évoqué l'événement culturel international qui se tiendra du 8 au 10 octobre à Brazzaville, à travers

le carnaval de Barranquilla, dont elle est l'initiatrice.

Le centre Ephata accueille des enfants sourds-muets issus de familles démunies. Son fondateur avait, en effet, constaté que les enfants sourds au Congo étaient marginalisés et n'étaient pas pris en considération par les parents qui ont une mauvaise idée du handicap et de la surdité de leur progéniture. C'est pour permettre aux enfants sourds de Brazzaville d'être scolarisés que le centre Ephata, qui veut dire « ouvre-toi », a vu le jour en octobre 2004 afin d'héberger ces enfants qui vivent loin de l'Institut des jeunes sourds, la seule école pouvant les scolariser, de l'école primaire au collège.

Yvette Reine Nzaba

MÉDIAS

Une quarantaine de journalistes congolais formés

L'ambassade des États unis au Congo a organisé, du 24 avril au 5 juin, une série de vidéoconférences au profit des professionnels de l'information. Les débats ont été animés par Lisa Bryant, correspondante de La Voix de l'Amérique en France et en Europe.

La formation, sur le thème « le journalisme indépendant », vise à outiller la presse congolaise pour promouvoir le processus de paix et contribuer au développement du pays. Il s'agit de déve-

lopper un programme de formation continue pour un journalisme de qualité dans l'exercice de la profession. Qu'est-ce que l'information ? Trouver l'information, Raconter l'évènement, L'aspect éditorial, Le journalisme audiovisuel en ligne, Le journalisme spécialisé, La déontologie et la législation, La documentation sur le journalisme, etc., autant de problématiques qui ont constitué la toile de fonds de cette formation. Le conseiller aux affaires publiques de l'ambassade des États-Unis, James Wesley Jeffers, apprécie : « Même le journaliste le plus chevronné a besoin de s'améliorer au jour le jour ; à l'image du médecin,

riences sur l'importance de la formation continue figuraient également au programme en vue d'aboutir à une base commune de structure de formation.

« Les médias ont un rôle de facilitateur pour la compréhension des événements de la société. En temps de crise, ce rôle devient sensible. Il nous appartient, en tant que journalistes, d'apporter des lumières pour rapprocher les divergences et concilier les positions », a déclaré le journaliste Serge Ondon Titan de Top TV, à la fin de la formation.

« Cette formation est beaucoup mieux qu'un simple rappel des notions de base. Nous allons traduire en actes concrets ce que nous avons appris. Je suggère que la formation soit organisée non seulement par l'ambassade des États-Unis, mais aussi par le ministère de la Communication », a-t-il ajouté.

La réflexion sur l'identification d'un référentiel de formation nationale, surtout en matière de formation continue au journalisme, faisait également partie des objectifs du séminaire qui contribuera, espère-t-on, à faire remonter la cote du journalisme congolais.

Y.R.Nz.



Photo de famille à la fin du séminaire du pilote et d'autres métiers. J'espère que vous avez profité de l'expérience de madame Lisa Bryant. » Le partage de connaissances et les échanges d'expé-

lopper un programme de formation continue pour un journalisme de qualité dans l'exercice de la profession. Qu'est-ce que l'information ? Trouver

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841

+242 066889011

KIN : 089932013

MASTERS

Année Académique 2013-2014

FORMER LES MANAGERS
DE DEMAIN

Inscrivez-vous dans l'une des 2 spécialités suivantes :

- Management Global
- Banque, Finances et Assurance

Pour les titulaires du BAC + 3

Date limite du dépôt des dossiers de candidature
le **26 juin 2013**

Le dossier de candidature peut être retiré
au Secrétariat de BBS à Libreville (Gabon)
ou téléchargé sur le site internet :
www.bbs-school.com.

Le dossier complet devra être soit déposé
au Secrétariat de BBS au quartier St Benoît,
soit envoyé par voie postale à l'adresse BBS
B.P. 25172 Libreville (Gabon) ou par voie
électronique à contact-bbs@bgfi.com.

BBS,
Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Reconnu par l'État
Société Anonyme avec Conseil d'Administration, capital de 100 000 000 F. CFA
RCCM de Libreville N° 2008 B 07469 - N° Statistique 088 709 X - NIF 788 709 N.
Siège Social : Quartier St-Benoît B.P. 25172 Libreville Gabon
Tél. : +241 01 76 26 95 / 76 - Fax : +241 01 76 26 91
www.bbs-school.com



 **BBS**
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

FAO

José Graziano da Silva appelle à « éradiquer la faim et la malnutrition »

À l'occasion du lancement, le 4 juin, de la publication annuelle de la l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur « la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture », son directeur général a plaidé pour l'éradication de la malnutrition et de la faim dans le monde.

« Le message de la FAO, c'est que nous devons nous battre pour éradiquer la faim et la malnutrition, rien de moins », a souligné le directeur général de la FAO. Dénonçant les coûts sociaux et économiques considérables qu'occasionne la malnutrition, il a affirmé que malgré les progrès réalisés contre la faim, l'une des formes de malnutrition, le chemin à parcourir restait encore long pour satisfaire les attentes de la population mondiale en matière d'alimentation.

En effet, d'après le rapport 2013, « Mettre les systèmes alimentaires au service d'une meilleure nutrition », si environ 870 millions de personnes dans le monde souffraient toujours de la faim entre 2010 et 2012, ce nombre ne concerne qu'une petite partie des milliards de personnes dont la santé, le bien-être et la vie sont compromis par la malnutrition. Le rapport précise que deux milliards de personnes souffrent d'une ou plusieurs carences en micronutriments, tandis que 1,4 milliard est en excès pondéral, dont 500 millions sont obèses. 26% des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance et 31 % souffrent d'une carence en vitamine A.

Une situation inacceptable

Les auteurs du rapport notent que, pour l'économie mondiale, le coût de la malnutrition causé par la perte de productivité et les coûts directs des soins de santé sont inacceptables. Il pourrait représenter jusqu'à 5 % du produit intérieur brut mondial, soit 3, 5 milliards de dollars, ou 500 dollars par personne. Un montant qui équivaut presque au PIB annuel de l'Allemagne, la plus grande économie d'Europe.

La situation au plan social est tout aussi critique : la malnutrition de la mère et de l'enfant continue de réduire la qualité et l'espérance de vie de millions de personnes, tandis que les problèmes de santé liés à l'obésité, comme les maladies cardiovasculaires et le diabète, en touchent des millions d'autres.

Le rapport fait valoir que les régimes alimentaires sains et la bonne nutrition commencent par les systèmes alimentaires et l'agriculture. Notre manière de cultiver, de transformer, de transporter et de distribuer l'alimentation influence ce que nous mangeons, indique l'analyse.

Plusieurs recommandations sont formulées dans ce texte. Il s'agit, entre autres, de créer les conditions pour que les politiques agricoles, les investissements et les travaux de recherche favorisent la productivité, non seulement des céréales de base comme le maïs, le riz et le blé, mais aussi des légumineuses, des viandes, du lait, des fruits et des légumes, produits riches en nutriments.

Nestor N'Gampoula

Trente décortiqueuses à riz octroyées aux agriculteurs congolais

Les agriculteurs des départements du Pool, de la Sangha et de la Likouala sont les principaux bénéficiaires de cette dotation dans le cadre du projet « Sécurité alimentaire et nutritionnelle - volet production agricole » de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Avant tout, une formation a été jugée utile pour les bénéficiaires sur le montage et le fonctionnement de ces engins, arrivés en pièces détachées. Cette formation s'est avec l'aide de deux techniciens indiens du 4 au 6 juin à Brazzaville.

Les décortiqueuses permettront non seulement aux agriculteurs d'améliorer la qualité de leur produit, mais également d'élargir leur chaîne de production. « La culture du riz est moins développée dans notre pays, car sa transformation se fait manuellement.

Cette pratique nous causait d'énormes pertes. Grâce à ces machines, la qualité de notre riz sera meilleure. Le rendement aidera le Congo à limiter l'importation de cette denrée et à l'optimiser pour l'exportation », a indiqué Simon Mekou, un agriculteur de la Sangha. Ces deux dernières années, les cultivateurs se plaignaient de la

mauvaise qualité du riz transformé traditionnellement. Ils ont donc salué l'action de la FAO à travers ce projet.

Ces machines de transformation du riz seront placées dans les principaux bassins de production, notamment à Kindamba, à Vindza, à

ciliter le travail des agriculteurs. La première consistait à donner aux cultivateurs des semences afin d'évaluer la quantité de production dans les zones identifiées », a déclaré le coordonnateur du projet, François Gona.

Cette formation pratique a connu



Les agriculteurs en séance de montage

Kimba, à Mayama et Mindouli pour la zone sud, Ouesso, Mokéko, Pokola, Impfondo et Bétou pour la partie septentrionale du pays. Leur répartition dépendra du niveau de production des localités.

« Ce projet a débuté en 2009 et s'achèvera en juin 2013. L'octroi des décortiqueuses a été la dernière étape du projet en vue de fa-

la participation d'une délégation de treize agriculteurs ; de neuf chefs de secteur agricole qui, à leur tour se chargeront de former le reste des agriculteurs ; enfin de trois techniciens du ministère de l'Agriculture et de l'élevage. Le projet a été financé par l'Union européenne.

Josiane Mambou-Loukoula



S.E. l'Ambassadeur d'Italie et Nicolò Tassoni Estense



Le Musée -Galerie du Bassin du Congo

ont le plaisir de vous inviter

au vernissage de l'exposition
« Le Fascinant Univers de Franco Maria Ricci »
le mardi 11 juin à 12h00

Musée-Galerie du Bassin du Congo
Sis dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville




RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER



Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?


Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



Mise au point relative à la rareté du sucre sur le marché de Pointe- Noire

La Direction Générale de SARIS CONGO entend rassurer le public quant à la situation de pénurie de sucre constatée sur le marché de Pointe- Noire et évoquée à travers un article publié au n° 1755 du journal *Les Dépêches de Brazzaville*.

À ce titre, elle indique que la campagne sucrière 2012 a été mauvaise en raison des conditions climatiques défavorables. Car, elle s'est achevée sur note plutôt négative avec une production décroissante par rapport aux années antérieures.

Elle a donc été obligée d'importer du sucre compte tenu de l'augmentation sensible de la consommation locale.

Toutefois, la Direction Générale de SARIS CONGO tient à appeler la population à l'apaisement. La pénurie décriée est en voie d'être resorbée à court terme.

En effet, la campagne sucrière a été lancée depuis le 18 mai dernier. La bonne pluviométrie permet d'escompter une bonne production estimée à plus de 68.000 tonnes.

D'ores et déjà, environ 5.000 tonnes de sucre ont été acheminées sur Pointe-Noire. Ce stock est destinée à la consommation locale de cette ville et de localités environnantes.

La Direction Générale de SARIS CONGO rassure les consommateurs qu'elle se tient à leur écoute et près d'eux pour satisfaire leurs attentes. Elle les remercie par ailleurs, pour la relation de confiance qui a toujours prévalu entre eux.

CONGO IRON SA, FIDÈLE DÉFENSEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Congo Iron SA, filiale de la société australienne Sundance Resources Ltd, opère le plus grand projet d'exploitation de minerai de fer dans la Sangha. En 2012, l'obtention du Certificat de conformité environnementale, fut la plus grande expression du soutien de nos gouvernants, et le résultat des engagements pris par la société en matière de Responsabilité sociale et environnementale (RES). Le RES est le fruit d'une démarche volontaire visant à promouvoir des pratiques sociales et environnementales qui vont au-delà des obligations légales et réglementaires, confirmant ainsi le slogan de la société qui est « Congo Iron SA, société citoyenne »

La communauté internationale a célébré cette année la 41^e édition de la journée mondiale de l'environnement. En 2013, le thème de cette célébration annuelle s'intitule « Pensez-mangez-préservez » et se décline comme une campagne contre le gaspillage et la perte alimentaire avec pour objectif d'encourager le public à réduire son empreinte écologique. Au Congo, le ministère du Tourisme et de l'Environnement à travers la direction générale de l'environnement s'est mobilisé pour donner un ton particulier à cet événement sur l'ensemble du territoire national.

Congo Iron SA, société citoyenne a pour sa part apporté une contribution considérable afin de garantir le succès des événements et contribuer à la réduction de la pollution dans notre pays. À Brazzaville, Congo Iron a contribué financièrement à l'organisation d'un jeu-concours sur les questions environnementales regroupant les meilleurs élèves des écoles primaires de Brazzaville le vendredi 31 mai. Au terme de cette

compétition, plusieurs prix ont été remis aux élèves les plus méritants.

Conscient de la nécessité de sensibiliser les populations des zones rurales sur les questions environnementales, Congo Iron a soutenu la Direction Départementale de l'Environnement de la Sangha, lors de l'orga-



Les travailleurs de Congo Iron SA à la fin de la cérémonie de remise des paniers en liane organisée par le ministère du Tourisme et de l'environnement

nisation des festivités dans la ville de Pokola, à travers la production d'un nombre considérable de T-shirts imprimés du message de la journée.

À Brazzaville et à Ouessou, les employés de Congo Iron, sensibles aux questions environnementales se sont fait remarquer par leur présence massive aux activités organisées par la ministère du Tourisme et de l'Environnement et en particulier avec leurs T-shirts et casquettes aux couleurs de la société.

Le thème de cette année interpelle tous les consommateurs afin qu'à travers nos choix d'aliments, nous puissions réduire notre empreinte écologique en devenant plus conscient de l'impact environnemental causé par nos préférences alimentaires.

Alors pensez avant de manger et aidez à préserver votre environnement.

APPEL D'OFFRES

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS) et acquisition du matériel de laboratoire
Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de réhabilitation des postes de transfusion sanguine et de fourniture pour l'acquisition du matériel de laboratoire (pour le renforcement des postes).

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : Centre national de transfusion sanguine, Direction générale, Cellule de gestion des marchés publics, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2013 à 14 h00

Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics
Dr Amélia BOKILO-DZIA

IN MEMORIAM

Aimé Backanga, Marie-Laure, Dorothee, Gisèle, Stella, Noëlle Backanga, Marien, Clotaire, Petit Papa, Tibault, Demartiaux Backanga et Olga Florence Backanga remercient le peuple congolais en particulier la population de Pointe-Noire, en immortalisant le doyen de la Conférence nationale souveraine, Hyacinthe Backanga, pour le 12^e anniversaire de son rappel à dieu.

Que le peuple congolais puisse avoir une pensée pieuse envers celui qui a tourné une page de l'histoire de notre pays.

NÉCROLOGIE

Jean Godel Ondongo, Mme Bernadette Elenga, Olabouré Niandzobo et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille Savie Raïssa Ondongo survenu le 9 juin au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Sembé à Talangaï (derrière l'hôpital).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



AVIS DE RECRUTEMENT



Dans le cadre du projet « Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base ainsi que des pratiques d'hygiène pour les populations du Plateau Batéké » mis en œuvre conjointement par la Croix-Rouge Congolaise et la Croix-Rouge française avec le soutien financier de la Délégation de l'Union Européenne au Congo et de l'Agence Française de Développement, un appel à candidatures est lancé pour le recrutement d'un personnel au poste suivant :

-Un(e) (1) Assistant(e) Logistique-Programme

Lieu d'affectation du poste : IGNIE – PK45, avec des déplacements fréquents dans les districts d'Ignié et de Ngabé et à Brazzaville

Les termes de référence du poste sont à retirer du 10 au 21 Juin 2013, de 9h30 à 14h30, au Secrétariat Général de la Croix Rouge Congolaise, sise 8, rue Lucien Fourneau, Brazzaville, en face des Ministères de la Santé et de la Fonction Publique.

Pour être complets, les dossiers de candidatures devront être composés de : curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, extrait d'acte de naissance, certificat de nationalité, certificat médical, photocopie éventuelle du permis de conduire A (moto)

Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous enveloppe fermée et porter la mention « Recrutements Facilité Eau – Assistant(e) Logistique-Programme ».

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard le lundi 1er juillet 2013 à 12h00.

9^e ÉDITION DU FESPAM

Soweto accueille le lancement international

Soweto, jadis bastion de la lutte contre le régime et l'oppression de l'apartheid, a été mise à l'honneur le 8 juin à l'occasion du lancement international du Festival panafricain de musique (Fespam). Le coup d'envoi a été donné par le ministre congolais de la Culture et des arts au théâtre de Soweto, en présence de son homologue sud-africain Paul Mashatile.

Dans un bref historique, Jean-Claude Gakosso a présenté au pu-

blic sud-africain et à la communauté congolaise venue en masse assister à ce spectacle, l'historique du Fespam. Il a rappelé les objectifs de ses pères fondateurs : « *Ce festival a été créé en temps de conflit afin d'exercer un pouvoir de régulation sociale et de servir de levier pour le développement. C'était l'idée des organisateurs de l'édition inaugurale qui se tint à Brazzaville en 1996 sur le thème la musique africaine au service du développement.* »

Il a en outre souligné que le thème de cette année, « *Les musiques africaines, vecteur d'authenticité et facteur d'émergence* », contribuait à ce que l'Afrique et sa diaspora retrouvent leur juste place dans la culture musicale du monde, dans un contexte où les préjugés raciaux s'effondrent, comme l'atteste l'admirable paradigme sud-africain d'une Nation arc-en-ciel.

Une journée consacrée au Congo en Afrique du Sud

Le ministre sud-africain de la Culture et des arts, Paul Mashatile, après avoir loué l'idée de lancer le Fespam en Afrique du Sud pour consolider les liens entre les deux peuples, a annoncé l'organisation, l'année prochaine, d'une journée consacrée au Congo : « *Cette année, nous apprécions qu'une journée sud-africaine soit célébrée au cours de ce Fespam. De même, nous organiserons en 2014 la Journée congolaise en Afrique du Sud pour consolider la solidarité africaine et faciliter le contact entre nos peuples.* »



Jean-Claude Gakosso et son homologue sud-africain



Le Ballet national du Congo à l'ouverture

Un spectacle riche en couleurs

Le public a pris d'assaut le théâtre de Soweto pour découvrir la musique des deux groupes du Congo, le Ballet national congolais et la chanteuse Pierrette Adams, mais aussi pour applaudir deux stars locales, Simphiwe Dana et Ringo Madlingosi.

Les costumes, chorégraphies et chants du ballet congolais dans un spectacle intitulé « Profondeur » ont séduit le public sud-africain. La doyenne de la compagnie a même suscité les hullements des vuvuzelas de la part des spectateurs enthousiastes. La salle du théâtre de Soweto, pleine à craquer, a repris en chœur avec le ballet national un chant à la gloire du Congo.

Le tour est ensuite venu à la Sud-Africaine Simphiwe Dana de monter sur scène. Elle allie dans sa musique, tradition, jazz et soul. Au grand bonheur du public, la chanteuse a proposé le célèbre morceau Malaïka qui est devenu une référence de la musique sud-africaine. La Congolaise Pierrette

Adams n'a pas laissé le public indifférent à travers ses morceaux langoureux de zouk et saccadés de ndombolo. La cerise sur le gâteau a été la prestation de Ringo Madlingosi qui, avec sa musique revendicative, a bouclé le spectacle où Sud-Africains et Congolais se sont tenu la main dans un refrain pour rendre hommage à Nelson Mandela.

« *Vous savez que la culture ne vise que l'humanisme, c'est notre raison d'être ici. Étant donné que la thématique de cette édition est l'Afrique émergente, ce pays nous a semblé être la meilleure destination pour célébrer l'émergence du continent notamment à travers les arts et la culture. Le spectacle était très beau et vous avez vu la communion parfaite entre les artistes de l'Afrique centrale et ceux de l'Afrique du Sud : un grand moment de fraternisation, c'est cela que nous devons célébrer* », a conclu Jean-Claude Gakosso.

De notre envoyée spéciale à Pretoria, Désirée Hermione Ngoma

Soweto (SOuth WEstern TOwnship)

Le théâtre de Soweto a été inauguré le 25 mai 2012. Destiné à la communauté et conçu pour donner aux habitants de ce township sud-africain un sentiment d'intégration, il les invite à découvrir les arts du spectacle : on y présente principalement des formes d'art africain traditionnel comme la danse, le chant choral et la poésie orale, mais le théâtre de style européen est également inclus dans les programmes.

Il est le premier site culturel offert par la municipalité ANC qui ne soit pas un lieu honorant le passé de la lutte anti-apartheid mais tourné vers l'avenir. C'est un lieu qui apporte à la population une nouvelle plate-forme pour dialoguer, s'exprimer, rêver et imaginer l'avenir auquel elle aspire.

Soweto, ville dans laquelle il est situé, est une banlieue symbolique où s'est déroulée une manifestation d'adolescents noirs protestant contre l'enseignement exclusif en langue afrikaans et qui dégénéra lorsque la police ouvrit le feu. Depuis 1991, la Journée de l'enfant africain est organisée chaque année le 16 juin sur tout le continent africain, en souvenir du massacre de ces enfants.

Signalons que ce lancement fait suite à ceux de Rio de Janeiro en 2011, New York en 2009, Addis Abeba en 2007 et Paris en 2005.

COMPAQ PRESARIO CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE P253-M



349.000 TTC

INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

FRANCOPHONIE

La langue française finira-t-elle en langue morte ?

La situation actuelle du français en Afrique préoccupe de nombreux linguistes et sociolinguistes africains et européens. Vaste sujet que le cercle Richelieu Senghor de Paris a traité lors d'un colloque organisé au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) le 4 juin, sur le thème « La langue française dans une Afrique en mouvement - Enjeux et perspectives du français dans l'Afrique de demain ».

La première table ronde a porté sur la situation et l'avenir du français dans le monde. Bien que le continent africain s'ouvre à de nouveaux marchés internationaux, l'Afrique subsaharienne demeure l'avenir de la langue de Molière. Toutes les mutations politico-économiques internationales de ces dernières années ne constituent pas nécessairement un obstacle à la langue française. « La langue française n'a pas

à s'inquiéter, car elle a de beaux jours devant elle », a assuré Lucien Pambou, journaliste et membre du comité de rédaction de la revue Géopolitique africaine. La langue française peut encore rassembler des peuples qui ont, avec elle, un trésor commun. Aujourd'hui, pour gagner les marchés en Afrique, les Chinois se sont mis à l'étude du français.

Conflit de langues en Afrique ?

Pour l'historien et diplomate Jérôme Ollandet, la coexistence entre le français et les langues africaines ne doit pas se vivre en termes de conflit des langues, mais plutôt en termes de solidarité et surtout de complémentarité. Favoriser le plurilinguisme au sein de l'espace francophone par le développement équilibré du français et des langues partenaires n'est pas seulement une question de respect de la diversité culturelle et linguistique,

mais constitue aussi un enjeu de développement économique.

« Le français continue son évolution et confirme son rôle important en Afrique », a pour sa part souligné le professeur émérite de géopolitique Jacques Barrat. D'après lui, cette progression ne se fera que si la scolarisation continue de progresser sur le continent et que le français y demeure une langue enseignée ; le Congo serait le pays le plus francophone si tous les enfants étaient scolarisés, a-t-il ajouté.

En ce qui concerne l'attractivité du français, évoquée lors de la seconde table ronde, elle passera indéniablement par une réactivation des vecteurs de son enseignement que sont les enseignants de français de tous secteurs et à tous niveaux. Elle dépendra de la capacité de la langue à faciliter l'accès à l'emploi, à la participation de tous aux échanges économiques et

culturels. L'utilité de la langue française doit être recherchée prioritairement dans les domaines répondant aux besoins des populations. Dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, le français est souvent enseigné comme langue seconde dès l'école primaire, car bien que langue officielle, il n'est pas pour autant la langue maternelle. Pour améliorer les compétences des professeurs de français selon l'environnement linguistique dans lequel ils travaillent, des formations et des outils didactiques ont été mis en place par l'OIF. Les pratiques pédagogiques ont été adaptées selon que le français est une langue principale d'enseignement.

L'Afrique égale 85% de francophones du monde en 2050

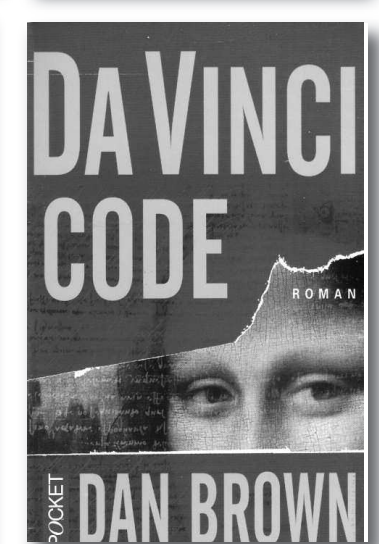
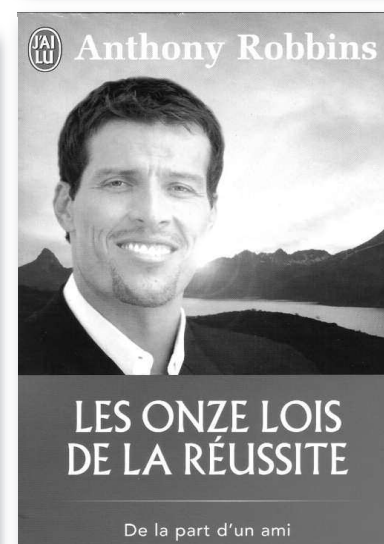
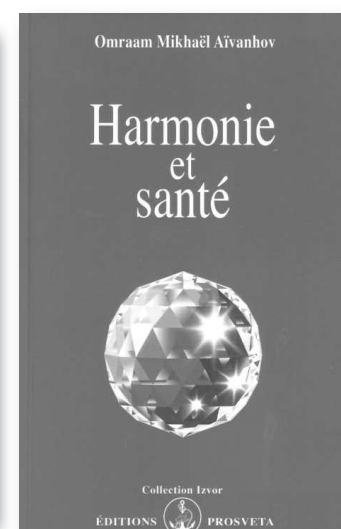
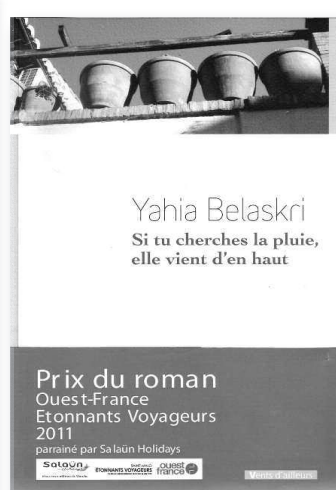
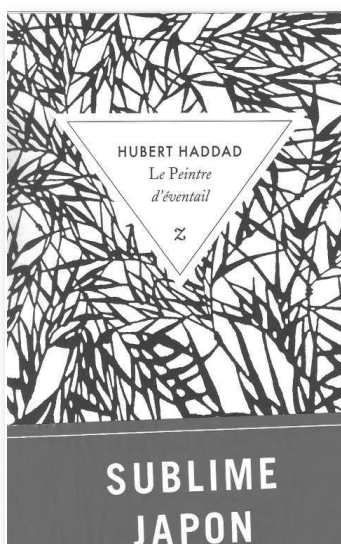
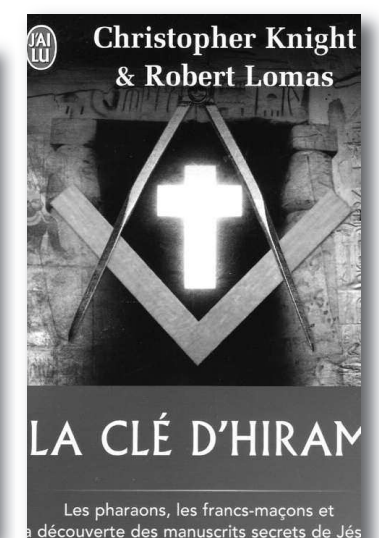
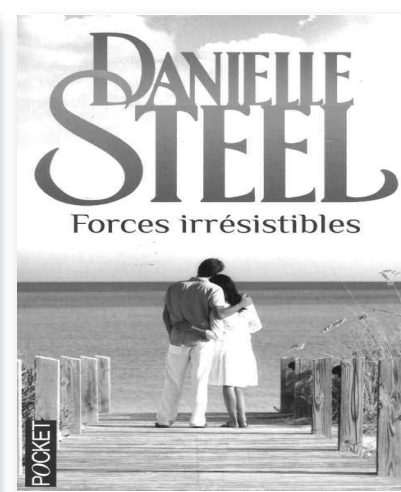
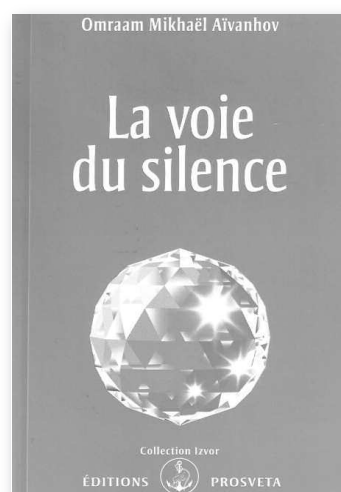
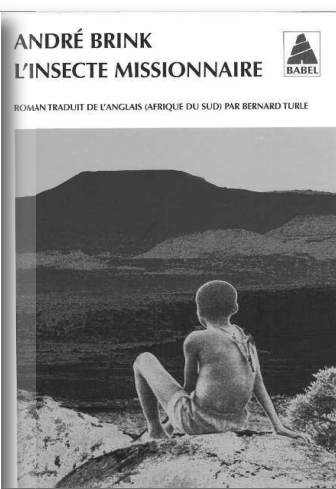
Pour finir, la problématique de la dernière table ronde a porté sur le statut de la langue française

en Afrique subsaharienne dans vingt ans et plus tard. L'OIF ainsi que son président Abdou Diouf se félicitent du dynamisme de la langue française même si la France, berceau de la langue, se désintéresse de cette cause. Dans ses projections, l'OIF a anticipé que l'Afrique, où vit déjà environ la moitié des francophones du monde, en regroupera en 2050 85 %, sur 715 millions de locuteurs, à la faveur de sa démographie.

Le cercle Richelieu Senghor de Paris regroupe des personnes et des organismes qui s'intéressent aux problèmes de société sous l'angle de la francophonie et du dialogue des cultures. Il a été institué en 1971 à l'instigation de Gontran Rouleau et de Jean Vignat. En 1984, le président Léopold Sédar Senghor, académicien français, a accepté de le parrainer et a suggéré que le nombre de ses membres soit de 80.

Vanessa Nguema

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



CHRONIQUE

Journée nationale du Lavement des mains

Les Congolais ont décidé de célébrer le 10 juin leur « journée nationale du lavement des mains », une sorte d'exutoire qui permet d'expier toutes les fautes commises par le passé et de conjurer le mauvais sort contre lequel l'on n'est jamais assez prémuni.

Vingt ans après la Conférence Nationale qui en était le moteur, quelle appréciation peut-on faire sur la portée de cet acte hautement symbolique et sur la réelle volonté des Congolais d'en finir avec leurs vieux démons ? Quelques événements abominables ont entaché cette volonté pacificatrice donnant peut-être raison à l'adage « *les conséquences éduquent mieux que les conseils* », mais le bon sens a tout de même prévalu et repris ses droits.

L'horreur a cédé la place à une logique de dénonciation et réconciliation, dénonciation de la violence gratuite et réconciliation à travers des us et coutumes bien congolais, tels le nettoyage des cimetières, le planting ou le lavement des mains érigé en journée nationale à l'instar de la cérémonie initiale lors de la clôture de la Conférence nationale où tous les participants, y compris le président de la République, se sont lavé les mains.

Il n'est pas vain de rappeler que, parallèlement, l'humanité entière célèbre depuis le 15 octobre 2008 la Journée mondiale du lavage des mains dans un autre registre, sanitaire celui-là. Mais constatons qu'en fin de compte l'objectif demeure allégoriquement le même, soit l'auto prescription d'une hygiène de vie saine qui doit permettre de réduire le taux de morbidité tant infantile que lié aux conflits.

En consacrant toute une journée chaque année au lavement des mains, les Congolais ont voulu accorder une définition différente de celle de Ponce Pilate, ce personnage biblique qui, au moment de la crucifixion de Jésus, ne voyant aucune raison de condamner ce dernier demanda à la foule de choisir qui libérer de Jésus ou de Barabas. Le peuple ne choisit de libérer Barabbas que pour exiger la condamnation à mort de Jésus, Pilate abandonna alors Jésus à la foule et se lava les mains en déclarant : « *Je suis innocent du sang de ce juste, vous, vous y aviserez* ». Ce qui en d'autres termes pouvait signifier son indifférence au sort que la foule réserverait au Christ et qu'il se dégageait de toute responsabilité.

S'il faut assimiler cette expression biblique à l'illustration congolaise, l'on peut penser que le Congolais, dans sa plus grande représentativité et en dehors des clivages politiques, veut signifier combien il se moque de la haine et naturellement de son cortège de maux.

Ce parcours du Congo, somme toute difficile car émaillé d'entorses, s'est malgré tout mué en logique du pardon et du consensus, consensus qui s'est transformé par une réelle protection des libertés fondamentales comme celle de l'expression qui n'est pas un leurre, en témoigne la multitude des organes d'opinion. Mais comme toutes les grandes batailles qui se gagnent avec l'adhésion de tous, il faut souhaiter que l'impulsion du lavement des mains par les Congolais soit forte et génère une volonté encore plus forte de tendre vers le mieux être collectif.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

MUSIQUE

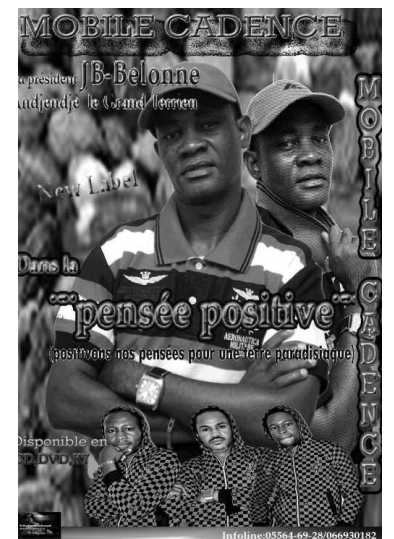
« Pensée positive » bientôt dans les bacs

Ce troisième album du président de l'orchestre « Mobile cadence », JB Belonne, dit Andjendjé le grand terrien, est déjà disponible en DVD en attendant sa sortie officielle le 15 juillet.

Douze titres contenus dans deux volumes font l'ossature de cet opus. Il s'agit pour le volume 1 de : Générique ; Zimba (en bakwelé), Ramiss ; Le don ; Etsalé (en français) ; Menassa oyé (en bakwelé). Le volume 2 contient : Papa Kinsangi ; Hommage à Jourdan ; Modourouka (en bakwelé) ; Le moi, le ça et le surmoi (en français) ; Mouma (en bakwelé) ; Oyayé. L'artiste a produit près de 2000 DVD et CD lui-même, ainsi que cinq clips promotionnels déjà disponibles en DVD qui précèdent la sortie officielle de l'album (le générique portant le titre de l'opus, Zimba, Ramiss, Le don, Etsalé). Cet opus est un véritable cours de psychologie. JB Belonne explique à travers la chanson Le moi, le ça et le surmoi, comment les hommes devraient vivre sur cette terre. « *Le moi, c'est notre personnalité. J'explique comment l'homme vit en société. Le ça c'est notre subconscient collectif et le surmoi c'est l'environnement dans lequel vit l'individu, et j'explique comment l'homme vit avec son entourage. Je suis dans la pensée positive. C'est d'ailleurs le titre de*

mon album. Je mentionne de façon positive nos pensées pour une terre paradisiaque. J'invite tous les Congolais, tous les Africains, tous les terriens, à avoir une pensée positive et à enrayer toute pensée pessimiste », indique le musicien.

Alors que dans la chanson Menassa oyé - un titre en bakwelé qui veut dire Qu'est-ce que je vous ai fait ? - l'artiste parle de l'amour idyllique qui n'a jamais connu de trahison, comme celui de l'homme et du chien. « *Si un chien peut aimer une personne sans la trahir, pourquoi cela ne serait-il pas la même chose pour l'homme* », s'interroge l'artiste dans sa chanson. Chanteur deuxième voix, JB Belonne, qui déclare ne pouvoir vivre sans musique, s'intéresse à la rumba, au makossa, au bicouti, au maroungou (un style à la fois bakwelé du Congo, gabonais, camerounais, un style d'Afrique centrale). Il s'inspire beaucoup des styles de Papa Wemba, San Fan Thomas et Patience Ndbani. Militaire de formation après sa licence en psychologie à l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville, JB Belonne est heureux d'avoir choisi sa vocation : « *Tout le monde peut devenir militaire, mais tout le monde ne peut pas devenir musicien. Le garant de la culture et des arts c'est le président de la République. Tout ce que je fais est réglementé par le règlement in-*



térieur de l'armée où il est dit : chaque militaire est appelé à s'exprimer sur tous les plans, pourvu qu'il garde son éthique. » Il a pris pour exemples quelques officiers supérieurs qui hélas ne sont plus de ce monde et autres officiers et sous-officiers bien connus du monde musical, à savoir : le général Nzambi Makoumba Nzambi, le colonel Ibela-Ibela (décédés), le lieutenant Oxy-Oxygène, l'adjudant Gianni Orlando Mwan'Eboro ou encore le sergent-chef Excellent Mavimba. « *Je ne le fais pas en catimini, tous mes chefs savent que je suis artiste musicien* », ajoute-t-il. Rappelons que JB Belonne a autoproduit deux albums auparavant : *Le commencement* et *À ma mère*.

Bruno Okokana

HISTOIRE

Georges Nguila affirme que la ville de Pointe-Noire a été créée en 1921

Dans l'interview réalisée par notre journal, le 4 juin, l'écrivain, chercheur et historien Georges Nguila parle de son dernier livre, Pointe-Noire, l'évolution économique et sociale, et revient sur la controverse que suscite la date de création de cette ville.

Alors que le Livre d'or de la mairie de Pointe-Noire fait état de la date du 11 mai 1922, Georges Nguila parle quant à lui du 28 septembre 1921. Laquelle des deux dates est exacte ? Les Ponténégrins passionnés d'histoire s'interrogent. Dans cet ouvrage, l'auteur présente la géographie de la ville de Pointe-Noire, la gestion municipale et la vie socio-culturelle de sa population, l'extension de son espace urbain ainsi que son écono-



Georges Nguila

mie en s'appuyant sur les documents administratifs authentiques, en l'occurrence les notifications du Journal officiel de l'Afrique équatoriale française. Selon Georges Nguila, la date du 11 mai 1922 est relative à l'ouverture des travaux du chemin de fer et celle du 28 septembre 1921 fait référence à l'existence du district de Pointe-Noire.

« *En 1921, Victor Augagneur, gou-*

verneur général de l'Afrique-Équatoriale Française, avait créé une circonscription dite "du chemin de fer", qui avait comme chef-lieu Loudima, afin de mieux recruter la main-d'œuvre. Pointe-Noire devient donc pour la première fois district, car jusqu'en 1920, Loango était la capitale de la région du Kouilou », explique-t-il.

Georges Nguila conteste la date de 1939 portant création de la ville de Pointe-Noire en tant que commune mixte. « *Cette date est fautive, car, selon l'arrêté du 28 décembre 1936 rapporté dans le Journal officiel, Pointe-Noire est devenue commune mixte en 1936* », précise-t-il. Un livre et des explications qui lancent le débat. À suivre donc !

Prosper Mabonzo



LE RESEAU INTERNATIONAL DES CONGOLAIS DE L'EXTERIEUR COMMUNIQUE DE PRESSE – MARDI 4 JUIN 2013

« CHALLENGE ENTREPRENEURIAL DU BASSIN DU CONGO » À BRAZZAVILLE DU 2 AU 4 OCTOBRE 2013 APPEL À CANDIDATURE

Suite aux communiqués de Presse du 24 février et du 5 mars 2013, Le Réseau International des Congolais de l'Extérieur (RICE) lance un appel à candidature aux porteurs de projet de création ou de développement d'entreprise au Congo Brazzaville. La première édition du « Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo » organisée par le RICE se tiendra à Brazzaville du 2 au 4 octobre 2013.

Il s'agit d'un concours de Business Plan visant à encourager le développement de l'entrepreneuriat local.

Pour sa première édition, le Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo est ouvert aux personnes majeures, citoyennes de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la République du Gabon ou issues de la diaspora, portant un projet de création ou de développement d'entreprise au Congo Brazzaville.

Les dossiers de candidature seront évalués en fonction de plusieurs critères, notamment la participation au développement du Congo Brazzaville en matière de création d'emplois et de formation des salariés ainsi que la contribution à l'amélioration de l'environnement. Les projets devront se montrer innovants, crédibles et viables économiquement. Dans ce cadre, la constitution d'un Business Plan (anticipation des risques, étude de marché et de viabilité, planning...) sera considérée comme une valeur ajoutée déterminante. Les porteurs de projet devront démontrer, avant tout par leur expérience, qu'ils disposent des compétences techniques et managériales nécessaires à la réussite de leur entreprise.

Les candidats sélectionnés recevront une prime pouvant aller jusqu'à 50 000 euros afin de les aider à lancer ou à développer leur activité. Cette subvention sera débloquée en fonction du respect du planning et de la réalisation des étapes prévues dans le Business Plan. Il s'agit d'une subvention et non d'un prêt. Elle n'aura donc pas à être remboursée. Cependant, le Challenge sera aussi l'occasion d'inciter des investisseurs à participer pour partie au financement de ces projets.

Les porteurs de projets sélectionnés seront suivis par un Business Mentor pendant les six mois suivant leur sélection. Il leur sera demandé de participer aux actions de communication du Challenge pendant l'année suivant leur sélection, de partager leur expérience lors du colloque organisé à Brazzaville en octobre 2013 ainsi que de participer au mentoring des entrepreneurs sélectionnés l'année suivante.

Pour cette première édition, une place particulière sera donnée aux projets relevant des secteurs suivants :

1. Agriculture et agro-alimentaire
2. Transports et logistique
3. Construction
4. Services au secteur minier

5. Services au secteur pétrolier
6. Économie verte
7. Technologie de l'information et de la communication (TIC)

Si vous souhaitez participer au Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo merci de bien vouloir télécharger le formulaire de candidature à l'adresse suivante:

<http://www.le-rice.com/Challenge-Entrepreneurial-BC/DossierdecandidatureChallenge.doc>

Veuillez retourner votre candidature avant le 15 juillet 2013 par email ou par courrier:

E-mail : challenge-entrepreneurial-bc@le-rice.com

Adresse en France

LE RICE - Challenge Entrepreneurial du Bassin du Congo
MDA - 38 boulevard Henri IV
75004 Paris

Adresse au Congo Brazzaville

Edith Itoua - BP 2240 Brazzaville Congo

Pour toute demande d'informations complémentaires ou d'interview merci de bien vouloir contacter le service presse à l'adresse mail suivante : challenge-entrepreneurial-bc@le-rice.com ; par téléphone : 00 33 6 01 18 65 85.

Le RICE, association Loi 1901 enregistré à la préfecture de Paris sous le numéro w7512008630. Publication au journal officiel du 26 février 2011 Siège social : MDA. 38, Bd Henri IV 75004 Paris, Tél : +33(0)601186585, Site Internet : www.le-rice.com courrier : contact@prixrice.com

CANDIDATURE

Catégorie (cocher le type de projet auquel vous postulez) :

- Création d'une start-up innovante
- Projet issu de l'économie informelle
- Projet de développement d'une PME/PMI
- Projet de retour ou d'investissement de la diaspora

Secteur (cocher le secteur dans lequel vous postulez):

- Agriculture et agro-alimentaire
- Transports et logistique
- Construction
- Services au secteur minier
- Services au secteur pétrolier
- Économie verte
- Technologie de l'information et de la communication (TIC)
- Autre

ROLAND-GARROS 2013

Tsonga rate son rendez-vous avec l'histoire

Balayé dans le premier set, Jo-Wilfried Tsonga a manqué sa demi-finale de Roland-Garros. Auteur de 56 fautes directes, il a logiquement perdu contre un David Ferrer supérieur (6-1, 7-6[3]6-2 en 2h04). Ce non-match du Franco-Congolais clôt un tournoi jusque-là presque parfait. Il lui faut maintenant digérer cet échec et se remobiliser pour la saison sur herbe et le rendez-vous de Wimbledon, où il reste sur deux demi-finales consécutives

Sur un court Philippe-Chatrier vide, que le public a déserté après l'époustouflant match entre Nadal et Djokovic, Jo-Wilfried Tsonga débute cette demi-finale par le mauvais bout. Il perd son premier jeu de service et est rapidement mené 3 jeux à rien (11e minute). Étonnamment maladroit, Tsonga enchaîne les fautes directes et perd ce premier set 6-1 (33 minutes de jeu).

Tsonga s'accroche mais passe au travers du tie-break

Malgré cette première manche à sens unique, Tsonga ne baisse pas les bras et tente d'ajuster son jeu : il s'adjuge son service, puis prend celui de Ferrer et gagne à nou-



Wilfried Tsonga

veau son service (3-0 après 8 minutes). Mais Ferrer revient à 3-3, aidé par un Tsonga nerveux, à l'image de ce jet de raquette, et imprécis comme sur cette volée facile qu'il met dans le filet à 40-40 sur son service... qu'il perd dans

la foulée (4-3). Au pied du mur, Tsonga réagit et débreaque avec rage (4-4), puis repasse devant (5-4). Le match se tend, avec plusieurs interventions de l'arbitre, mais Jo-Wilfried s'appuie sur son service (aces et premières balles

puissantes) pour rester à flot et aller au tie-break. Que Ferrer remporte 6 points à 3.

Rapide vainqueur de Tsonga, Ferrer sera frais pour sa finale face à Nadal

Le petit regain de forme affiché

par Tsonga dans le second set fait pas long feu. Même quand le Franco-Congolais distille un bon coup, Ferrer renvoie tout, comme un mur. Chaque (rare) offensive de Tsonga se retourne contre lui. Trop fort pour le Manceau, Ferrer l'emporte 6-2 dans ce troisième set, après 2h04 de jeu. L'Espagnol n'aura même pas eu à puiser dans ses réserves et aura de fait un avantage physique lors de sa finale face à Nadal. Car le septuple vainqueur de Roland-Garros a dû fournir une prestation de haut vol lors de son duel de titans face à Djokovic (6-4, 3-6, 6-1, 6-7[3], 9-7 en 4h 37).

Briller à Wimbledon pour oublier l'échec de Roland-Garros

Pour Tsonga, la déception est forcément grande, tant par sa mauvaise prestation du jour que par la sensation d'avoir manqué un rendez-vous grandiose avec l'histoire. Mais le numéro 8 mondial doit repartir de l'avant et ne pas oublier que le reste de son tournoi fut bon. Et que quand il évolue à son meilleur niveau, il peut faire beaucoup mieux. Demi-finaliste en 2011 et 2012 à Wimbledon, il aura, dans quinze jours, l'occasion d'oublier cet échec parisien.

Camille Delorme

ATHLÉTISME

Plan détaillé de la préparation des compétiteurs aux Jeux africains

Le programme, validé par le conseil fédéral le 7 juin en session inaugurale, vise à élever le niveau technique des athlètes pour ne pas manquer le rendez-vous de 2015.

La Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) est résolue à réunir les conditions pour glaner le maximum de médailles lors de cette échéance sportive que Brazzaville abritera dans deux ans. Pour ce faire, elle entrevoit d'intensifier au cours de cette année la formation des athlètes, qui passe par l'acquisition de matériel didactique, notamment haies, perches, marteaux et disques. Des paires de pointes pour courses de fond et de vitesse, des paires pour courses de 3 000 mètres steeple-chasse, des chronomètres à imprimante et des salles de musculation sont également à acquérir, à en croire le secrétaire général de la fédération, Jonathan Miassingamana.

La FCA procédera, par ailleurs, au recyclage des entraîneurs et des officiels techniques des ligues départementales qui, en 2014, travailleront de concert avec un groupe d'entraîneurs étrangers en contrat jusqu'aux Jeux africains. D'octobre à novembre 2013, ces techniciens auront, en effet, la charge de former les compétiteurs dans toutes les épreuves d'athlétisme selon les exigences des techniques modernes d'entraînement à travers des stages et des regroupements à régime d'internat et d'externat avant la tenue des championnats du monde d'athlétisme la même année. Le suivi des athlètes congolais évoluant à l'étranger sera renforcé. Pour stimuler la compétitivité des athlètes, un circuit de meetings nationaux sera mis en place. À quoi s'ajoute l'organisation de championnats zonaux et les championnats seniors

d'Afrique centrale, qui se tiendront à Brazzaville entre d'avril et juin 2015, bien avant les Jeux proprement dits. Ces compétitions serviront de mise en jambe aux compétiteurs qui, par la suite, seront placés dans des centres d'entraînement internationaux afin de maximiser les performances.

Le communiqué final des travaux de cette session inaugurale fait état de la réactivation du projet de création d'un centre d'entraînement des espoirs d'athlétisme projeté par la Confédération africaine de la discipline à défaut de créer un centre de regroupement à vocation locale. De même, la réhabilitation de la piste d'athlétisme du stade Alphonse-Massamba-Débat a été évoquée.

La FCA a promis de tout mettre en œuvre pour engager le maximum d'athlètes aux Jeux africains. Ainsi, le président de cette



Le bureau examinant le plan d'action

structure, Baudouin Mounga Sembé, a levé les sanctions prononcées par le bureau sortant contre quelques entraîneurs et athlètes pour donner une chance à tout le monde de déployer ses talents.

Ce plan d'action s'articulant autour d'une vingtaine d'axes, a souligné Baudouin Mounga

Sembé, est susceptible d'aménagements selon les circonstances matérielles et temporelles. Aux athlètes de tirer profit de ces stratégies qui visent à les pousser au succès à l'occasion des onzièmes Jeux africains, dits du centenaire, qu'ils livreront à domicile.

Rominique Nerplat-Makaya

PRÉSIDENTIE DE LA CÉNI

Retour controversé de l'abbé Malu Malu

L'opposition parlementaire conteste la désignation du prélat catholique à la tête de l'institution électorale estimant qu'il roule pour les intérêts de la majorité au pouvoir.

Après moult tergiversations, les animateurs devant gérer la nouvelle Ceni ont finalement été désignés selon le quota requis pour chaque composante qui a choisi librement ses délégués. Après un premier report, la liste définitive des membres de l'institution électorale avait été finalement entérinée au cours de la plénière du 7 juin et ce, après d'âpres discussions. Il ressort de cette liste non soumise au débat que l'abbé Apollinaire Malu Malu a été désigné par la sous-composante de la société civile « Confessions religieuses » pour présider aux destinées de la Ceni. Président de l'ex-commission électorale indépendante (CEI) de 2003 à 2011, l'intéressé retrouve une institution qu'il maîtrise parfaitement et pour laquelle il passe pour un expert aux compétences avérées. C'est non sans raison que son expertise a été sollicitée par de nombreux pays africains qui considèrent, à tort ou à raison, les scrutins de 2006 organisés en RDC comme un modèle. Cependant, le retour de ce religieux au perchoir de la

Ceni est loin de faire l'unanimité dans la classe politique.

À l'opposition, on crie déjà au scandale en dénonçant le passage en force de cet ecclésiastique qui aura bénéficié du coup de pouce du président de l'Assemblée nationale. Ce dernier, d'après le député UDPS Serge Mayamba, a évité le débat sur la liste des candidatures soumises à l'entérine-

ment alors qu'il y avait, dans le lot, des candidats qui ne répondaient pas au profil. D'autres députés du même bord soutiennent que ce choix dissimule un agenda caché de la majorité au pouvoir qui vou-

drait par là ouvrir une brèche en prévision d'un troisième mandat en faveur de Joseph Kabila à la tête du pays. La neutralité supposée de l'abbé est relativisée par les députés de l'opposition qui pensent qu'il roule pour le chef de l'État avec des instructions claires qu'il tâchera de mettre en œuvre une fois investi. Le député Fabrice Puela ne s'explique pas la fixation

Le spectre de l'excommunication

L'on croit savoir à l'opposition que les abus ayant caractérisé les élections de 2006 vont réapparaître en 2016, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Ils sont de plus en plus nombreux, tant à la majorité qu'à l'opposition et même à la société civile, à émettre des appréhensions quant à la tenue du scrutin de 2016 qui, si on n'y prend garde, risque d'être à l'image de celui de 2006 et de 2011 contestés dans leur organisation. À la majorité, on se félicite du retour de l'abbé Malu Malu à la tête de la Ceni convaincue que sa désignation s'est effectuée selon les règles de l'art et en toute légalité. Plusieurs députés de la majorité saluent la sagesse du président Aubin Minaku qui, d'après eux, a arbitré comme il faut les antagonismes nés autour de cet enjeu jusqu'à dégager le consensus sur certaines candidatures à controverse. « *En tant que Congolais, personne n'a le droit de dénier à Malu Malu le droit de postuler d'autant plus que la*

Constitution accorde le droit à chacun de s'exprimer », martèle Musemema, député de la MP. Partageant ses vues, plusieurs de ses collègues ne s'expliquent pas les interférences de l'opposition dans le choix d'une autre composante. « *Ni la majorité, ni l'opposition n'a le droit de s'ingérer dans le choix d'une composante que nous avons voulue autonome : la société civile* », a pour sa part, réagi le ministre Lambert Mende.

Qu'à cela ne tienne. Le processus électoral qui vient d'être enclenché à la faveur de cette désignation semble partir sur la mauvaise base de la contestation. Alors que le président de l'Assemblée nationale jubile en arguant que l'équilibre dans la représentation provinciale était respecté, des députés de la province orientale estiment, quant à eux, que leur province a été marginalisée dans les différents choix opérés. Entre-temps, le spectre de l'excommunication plane sur l'abbé Malu Malu qui a préféré ramer à contre-courant de la position du Clergé catholique interdisant à ses ecclésiastiques de prester dans les organisations à caractère politique ni dans les institutions chargées des élections. Dossier à suivre.

Alain Diasso

Liste des membres du bureau de la nouvelle Ceni

Président : abbé Apollinaire Malu Malu (Société civile)

vice-président : André Pungwe (PPRD)

Rapporteur: Jean Pierre Kalamba (UDPS)

Rapporteur adjoint: Onésime Kukatula (Palu)

Questeur : Chantal Ngoy (MSR).

Questeur adjoint: Micheline Biye Bongenge (MLC).

*Sept autres membres, issus de partis politiques AFDC, UNC et CCU ainsi que de la société civile, ont été désignés pour siéger à la plénière de la Ceni. Il s'agit de :

Bangala Basila (ARC)

Élodi Tamuzinda (Associations féminines)

Gustave Omba (UNC)

Jean-baptiste Ndundu (Société civile)

Kaputu Ngongo

Augustin Ngangwele

Keta Lokondjo

faite sur cet ecclésiastique comme s'il est le seul dans ce pays à déterminer le monopole du savoir et de l'intelligence. « *Je ne peux pas imaginer, sur près de 80 millions de Congolais, qu'il n'y a de la com-*

mais être prise en compte. Les communautés, les partenaires et le gouvernement font de leur mieux pour que tous les enfants puissent passer le Tenafep. C'est notre engagement », a déclaré Maker Mwangi Famba, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel de la RDC.

ÉQUATEUR

Louis-Alphonse Koyagialo élu

Le nouveau gouverneur a été élu, le 10 juin, avec soixante-seize voix contre vingt-sept pour son concurrent, Jean Lucien Bussa, à Mbandaka.

Après un suspense longtemps entretenu, la province de l'Équateur vient de connaître le nom de son nouveau gouverneur. Il s'agit de Louis Alphonse Koyagialo, cadre de la majorité, élu gouverneur lundi à l'Assemblée provinciale avec soixante-seize voix contre vingt-sept pour son concurrent, Jean Lucien Bussa. C'était au terme du deuxième tour du scrutin, les deux candidats n'ayant pas obtenu la majorité absolue, soit cinquante-trois voix, au premier tour. Cette élection met un terme à la vacance constatée au gouvernement de l'Équateur depuis la déchéance de Jean Claude Baende limogé par le chef de l'État suite aux tensions récurrentes ayant caractérisé les relations entre l'Assemblée provinciale et l'exécutif provincial.

D'après la Ceni qui a supervisé ce scrutin, le corps électoral composé des députés provinciaux avait affiché complet. Les cent quatre députés provinciaux composant l'Assemblée provinciale de l'Équateur étaient tous présents pour participer à cette joute électorale, apprend-on. Un seul bulletin de vote a été déclaré nul par la Ceni qui se félicite de la manière dont les choses se sont déroulées, sans perturbation aucune. Avec cette élection, Louis Alphonse Koyagialo devient ainsi le 28e gouverneur de la province de l'Équateur depuis l'indépendance du pays. Pour des observateurs avertis, l'élec-

tion de Koyagialo ne surprend outre mesure lorsqu'on connaît la configuration de l'Assemblée provinciale de l'Équateur quasi totalement acquise à la cause de la majorité. En outre, le nouveau gouverneur élu fait partie du pré-carré présidentiel et jouit de la totale confiance de l'autorité morale de la majorité présidentielle. Un vieux routier de la territoriale qu'il maîtrise parfaitement pour avoir gravi tous les échelons (directeur de région, commissaire sous régional, commissaire urbain, vice-gouverneur et gouverneur), Louis Alphonse Koyagialo paraît comme l'homme de la situation. Il entend ainsi mettre au service de sa province toute l'expérience accumulée au sein de la Territoriale depuis 1979. Ancien gouverneur du Katanga (1986 et 1990), il a été nommé en mars 2012 Premier ministre intérimaire de la RDC en remplacement d'Adolphe Muzito, élu député. Avant cette nomination, il était vice-Premier ministre et ministre des Postes, téléphones et télécommunications (PTT) du gouvernement Muzito. Son challenger, Jean Lucien Bussa, perd pour la deuxième fois consécutive cette épreuve électorale au cours de cette législature après sa défaite face à Jean Claude Baende. L'on croit savoir que le nouvel élu sera à la hauteur des attentes placées en lui afin de tirer la province de l'Équateur des méandres du sous-développement dans lesquelles elle patauge des années durant.

A.D.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Plus de 7950 enfants déplacés et retournés admis au Tenafep

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a offert aux enfants vivant à l'est de la RDC la possibilité de passer les épreuves.

« *L'éducation est un droit pour chaque enfant, peu importe les circonstances. Aider les enfants à recevoir une éducation de qualité c'est les protéger du danger, tout en préparant leur avenir. C'est notre responsabilité en tant que parents et adultes* », a déclaré Barbara Bentein, représentante de l'Unicef en RDC.

Le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) a instruit, le 1er juin, les chefs de centres d'examen d'accepter tous les candidats au test national de fin d'études primaires (Tenafep), malgré le non-paiement des frais d'examen. Aussi, les enfants déplacés qui sont en 6^e année d'études primaires dans les sites de déplacés à l'intérieur et autour de Goma, ont-ils été identifiés et référés aux écoles les plus proches, rapporte un communiqué de presse de l'Unicef.

Avec l'appui de ses partenaires, le ministère de l'EPSP a distribué du matériel scolaire au début de l'année scolaire. Il s'agit des stylos, des

crayons et des règles à près de 120.000 enfants dans les sites de déplacés et les communautés d'accueil dans le Nord et le Sud-Kivu. Il a également organisé des cours de rattrapage pour 23.000 enfants ayant interrompu leur scolarité à cause du conflit. Pour améliorer et adapter leurs compétences, précise ce communiqué, 1.125 enseignants ont été formés en appui psychosocial, en protection des enfants ainsi qu'à d'autres sujets liés aux urgences. Trente espaces amis des enfants ont été mis en place pour fournir un soutien psychosocial et des activités récréatives à 36.000 enfants chaque jour, afin d'atténuer l'impact des situations traumatisantes qu'ils ont vécues et s'assurer que les enfants ayant des besoins particuliers reçoivent l'attention nécessaire.

« *Tous les enfants congolais, déplacés, retournés, ou vivant dans les régions stables, doivent avoir accès à une scolarité normale et la possibilité de passer des examens de fin de cycle. Nous sommes préoccupés par les enfants qui ne sont pas en mesure de passer des examens, car leur scolarité ne pourra ja-*

mais être prise en compte. Les communautés, les partenaires et le gouvernement font de leur mieux pour que tous les enfants puissent passer le Tenafep. C'est notre engagement », a déclaré Maker Mwangi Famba, ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel de la RDC.

Lorsque les affrontements ont repris à Mutaho, en mai 2013, des milliers de personnes ont été déplacées à nouveau. Selon l'Unicef, les personnes nouvellement déplacées ont trouvé refuge dans les sites de déplacés internes de Mungunga III, Buhimba ou Sotraki. Les informations provenant du Bureau de la coordination des affaires humanitaires révèlent que la province du Nord-Kivu abrite plus de 973.000 personnes déplacées. Ce qui représente plus d'un tiers des 2,6 millions de personnes déplacées dans le pays, dont environ 50% sont des enfants.

Pour information, à l'est de la RDC, l'Unicef travaille sur le terrain avec des partenaires de l'éducation, y compris les ONG internationales et nationales ainsi que les autorités de l'État.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ

Le Syméco non concerné par l'éventuelle grève annoncée

Le syndicat estime que cette « arme fatale » ne peut être utilisée que dans le cas de rupture du dialogue social avec le gouvernement.



Dr Juvénal Muanda (au centre) encadré par les membres du bureau exécutif national du Syméco.

Le Syndicat des médecins du Congo (Syméco) s'est dit non concerné par l'éventuelle grève annoncée dans la corporation médicale. Au cours de la conférence de presse organisée le 7 juin à son siège, à Kintambo, ce syndicat a soutenu sa position par le constat selon lequel le dialogue avec le gouvernement de la République n'est pas rompu. « *Le Syméco, qui est surpris par un préavis de grève lancé par le syndicat frère [Synamed] le 29 mai, constate qu'il n'y a pas rupture du dialogue social avec le gouvernement* », a souligné le secrétaire général du Syméco, Dr Juvénal Muanda Lenda. L'organisation syndicale a fait savoir que la grève reste le recours ultime du syndicaliste, qui ne devra être utilisé qu'en dernier ressort. Dans cette optique, elle a appelé ses affiliés au calme et leur a demandé de continuer à lui faire confiance pour l'aboutissement de toutes les démarches déjà entamées.

Rationalisation de la grève

Le Syméco affirme vouloir faire du « syndicalisme intelligent ». Ce syndicat, qui se veut un partenaire sérieux et crédible de tous les employeurs des médecins et du gouvernement, a, par ailleurs, souligné qu'il n'avait pas été contacté pour discuter des contours de cette mesure de grève. Il soutient sa position par le silence observé par l'Ordre des médecins et le Syndicat national des médecins (Synamed) à sa demande de l'organisation d'un débat interne au sein de la corporation médicale pour harmonisation des points de vue sur les problèmes socioprofessionnels communs des médecins des services publics de l'État.

Pour le Syméco, les problèmes socioprofessionnels des médecins des services publics de l'État sont restés les mêmes, en dépit des grèves récurrentes de ces dernières années, au point de se demander sur les vraies motivations de ces grèves décrétées et levées. Toutefois, ce syndicat a noté que l'évaluation faite à sa création, en 2012, a relevé que les plus grands acquis de la corporation médicale de ces vingt dernières années ont été obtenus en dehors de la grève. Il s'agit notamment de la prime de risque professionnel en 2004 et la promulgation du statut spécifique des médecins des services publics de l'État, en 2006. « *Par ailleurs, les grèves répétées de ces dernières années n'ont abouti à la résolution des problèmes de fond contenus dans le cahier des charges des médecins, car les solutions durables ne se négocient pas sous tension, mais dans un climat apaisé* », a souligné le secrétaire général du Syméco, qui a indiqué que les cahiers des charges des médecins restent inchangés depuis plusieurs années.

Un plus pour la corporation et la population

Le secrétaire général du Syméco a souligné des avancées apportées par son organisation, depuis sa création en 2012, sur l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des médecins. Juvénal Muanda a, entre autres, noté le mémorandum adressé le 27 novembre 2012 au Premier ministre, qui les a reçus en vue d'analyser ensemble les pistes des solutions aux problèmes lui soumis. Cette audience aurait instauré un dialogue franc entre ce syndicat et le gouvernement, permettant la résolution des problèmes des médecins dont la suppression des comptes parallèles pour la rémunération des médecins, l'examen des contours des nominations, de la mécanisation des nouvelles unités, des litiges financiers, des conditions de travail, la bonne gestion des services sanitaires publics de l'État, etc. Par ailleurs, le Dr Juvénal Muanda a également dénoncé une concurrence déloyale dont est victime son syndicat et menée par ceux qui utilisent la désinformation, l'intoxication, la calomnie et l'intimidation pour maintenir le médecin loin de la vérité des faits afin de continuer à le manipuler au gré des intérêts égoïstes.

Les affiliés du Syméco, note-t-on, sont les médecins des hôpitaux publics de l'État, ceux des structures sanitaires des entreprises et des privés.

Lucien Dianzenza

ASSISTANCE

Caroline de Monaco s'enquiert de la situation des enfants auprès du Reejer

La princesse en séjour strictement culturelle à Kinshasa a visité, le 8 juin, d'importants sites de prise en charge des jeunes défavorisés après un entretien d'une demi-heure avec les responsables du Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de la rue (Reejer) dans leurs locaux situés en face du stade des Martyrs de la liberté.

Caroline de Monaco (Caroline Louise Marguerite Grimaldi de Hanovre, de son vrai nom) a profité des échanges avec le Reejer pour réaffirmer son désir de travailler avec les organisations congolaises spécialisées dans le domaine de la jeunesse. Selon le compte-rendu fait par le Reejer des échanges à huis clos, la princesse qui arrive pour la deuxième fois en RDC, la première ayant eu lieu à Lubumbashi, s'est dite satisfaite de ce déplacement. Il y a eu des exposés portant sur la situation générale des enfants, les activités de sensibilisation et mobilisation communautaire et l'intervention d'une cellule de suivi du Fonds social de développement. Prenant la parole, la princesse s'est dite simplement satisfaite de son séjour à Kinshasa. Selon le Reejer, elle a informé ses interlocuteurs des activités de son organisation qui, a-t-elle souligné, poursuit les mêmes objectifs que le Reejer. Son organisation a mené



La princesse Caroline accueillie au Reejer

des activités d'appui en faveur des enfants abandonnés des Philippines. Rien ne devrait empêcher ainsi une future collaboration même si elle a expliqué être venue d'abord pour voir et écouter. En effet, a-t-elle martelé, elle ne dispose pas d'éléments sur les réalités de la ville. Aussi a-t-elle attaché une extrême importance à ces échanges pour pouvoir s'en enquêter auprès d'une organisation qui travaille sur le terrain. Peu après, le convoi s'est ébranlé sur le Boulevard

Triomphal afin de se rendre à l'Académie des Beaux-arts. Plus tard dans la journée, le programme a prévu la visite du Centre de PopoKabaka de Orper. Enfin, la princesse devait aussi partager un repas avec les défavorisés. Pour rappel, Caroline de Monaco et son fils sont arrivés le 6 juin à Kinshasa. Elle est l'invitée d'honneur de la Raw Bank qui a organisé le « *Festival printemps des arts de Monte-Carlo* » le 7 juin au théâtre de verdure.

Laurent Essolomwa

RETOMBÉES DU FORUM ÉCONOMIQUE

La transparence désormais requise dans les mines

Les participants aux travaux axés sur la croissance économique et la gouvernance ont recommandé expressément au gouvernement de négocier plus efficacement les contrats miniers, pétroliers et forestiers avec les sociétés privées.

Dans la série de recommandations portant sur l'exposé II en rapport au « rôle de l'État et transformation économique : résoudre le mystère de la gouvernance en Afrique » présenté par Célestin Monga de la Banque mondiale, l'on a insisté sur la nécessité de faire accompagner le processus de négociation du contrat d'une assistance technique. Il est prôné aussi une utilisation plus efficiente des mines ainsi qu'une gestion participative. De même, la RDC est invitée à concevoir ses propres outils de gouvernance au lieu de se référer constamment aux analyses extérieures. Selon les spécialistes participants venus de la RDC et de l'étranger, la constitution des parcs industriels permettra de créer une dynamique économique interne. La meilleure façon de lutter contre l'évasion et la fraude fiscale est de réduire le poids des positions rentières. Au-delà, la recherche géologique sera un précieux atout pour le pays dans la mesure où elle permet à la RDC d'avoir une maîtrise de ses réserves et de commencer à faire des projections pour les générations futures. Toujours dans le secteur minier, il y a eu

une autre série de recommandations intéressantes. Par exemple, un assouplissement des règlements administratifs pour améliorer la perception des quarante-quatre taxes du secteur minier. L'exécutif national a l'obligation d'être transparent en matière de vente d'actifs miniers et de perception de taxes, essentiellement au niveau de la Générale des carrières et des mines (Gécamines) et de la Direction générale des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participation (Dgrad). Après sa suspension d'une année, la RDC doit relever le défi de mieux respecter les règles de l'Itie.

Les participants ont demandé au gouvernement un suivi et un contrôle plus efficace des trente-cinq partenariats conclus avec la Gécamines. Ce droit au contrôle n'occulte aucunement la nécessité pour l'État de créer un climat de confiance entre lui et les sociétés minières partenaires. Il est important, ont-ils insisté, de renforcer les moyens techniques et informatique de la Dgrad pour assurer un meilleur contrôle et, par ricochet, un meilleur recouvrement des recettes. Dans le même élan, l'on songe à revoir les méthodes d'évaluation du chiffre d'affaires des entreprises minières au niveau de la Dgrad. Enfin, face au défi de garantir la transformation des concentrés sur place au lieu de recourir à l'étranger, il est préconisé de promouvoir des partenariats stratégiques dans le secteur.

Réactions

D'emblée, la primature s'est félicitée de la qualité des recommandations, surtout sur le volet de la macroéconomie et l'industrie extractive. Le premier ministre, Augustin Matata, a bien accueilli également la recommandation relative à la négociation plus efficiente des contrats miniers. Les questions technologiques et géologiques se poseront avec acuité dans les efforts de rentabilisation du secteur minier, a-t-il martelé. De même, selon lui, les appels d'offres et les ventes aux enchères restent des impératifs pour préserver la transparence et mieux sélectionner les entreprises.

Pour le sénateur Mabi Mulumba, participant au forum, la croissance économique de la RDC est tirée actuellement par les mines. « *Il ne faut pas perdre de vue les avantages accordés aux entreprises minières pour les attirer. Donc il est nécessaire d'attendre une certaine période, le temps pour ces entreprises d'amortir leurs investissements. Il va se dégager un bénéfice dans sa capacité de financer l'économie* ». Tout en avançant cet argument « contestable », a-t-il renchéri, le professeur d'économie a reconnu aussi des efforts à fournir dans la collecte des recettes. Un renforcement de l'administration s'impose pour arriver à mieux évaluer les métaux associés lors de la sortie des minerais.

L.E.

PORTES VERTES D'IBI VILLAGE

Le programme de la foire agricole se dessine

Le festival rural du site de Bankana, au plateau des Batéké, qui se tiendra du 5 au 7 juillet, sera propice à des échanges entre citoyens, scientifiques, étudiants et acteurs du développement, de l'agriculture et de l'environnement avec les paysans sur leurs problèmes et les solutions envisageables.

La volonté d'information et de partage des connaissances est perçue comme un gage de pérennité du développement durable que prône Ibi Village. Hormis cet aspect dont il convient de mesurer toute l'importance, les Portes Vertes qui s'ouvrent sur un cadre aussi surprenant que beau, la forêt de 1 500 hectares de Musia Bikui sur le territoire d'Ibi village invitent à une fête exceptionnelle. L'évènement qui en est à sa 4^e édition affiche son vif souhait d'accueillir à l'occasion six mille personnes. Les visiteurs attendus, citoyens et ruraux compris, ont le choix de s'y rendre pendant les trois journées du premier week-end de juillet.

Les festivités de juillet abriteront des tables rondes et des expositions démonstratives. Ces rencontres seront animées par divers intervenants d'horizons diffé-



L'ambiance des Portes Vertes de juillet 2011

rents, parmi eux des nationaux et des étrangers. Professeurs d'université, chefs coutumiers, étudiants, acteurs de terrain s'exprimeront sur diverses thématiques liées à la production agricole respectueuse des travailleurs et de leur environnement. Et un grand marché sera ouvert pour découvrir les produits du terroir.

Du divertissement en perspective

Outre les tables rondes et moments de réflexions scientifiques sont programmés des spectacles de musiciens et danseurs locaux et toute une série d'activités ludiques et éducatives pour distraire les hôtes de la foire. L'esplanade des Portes Vertes aménagée pour l'occasion restera un espace convivial où stands de démonstrations et de dégustations ainsi que

bars se côtoieront. La culture sera au rendez-vous avec une scène particulièrement installée afin d'accueillir des groupes de musique mais également des programmes d'animations culturelles et éducatives. Tout est prévu, indique le musicien et coordinateur du projet Ibi-Arts, Gauthier Lisein, pour assurer à chacun « un divertissement agréable au grand

air ». En effet, initié depuis avril 2009, le projet Ibi-Arts est multidisciplinaire. Il se développe autour de deux groupes musicaux avec chacun sa particularité. Celui de musique tradi-moderne se compose d'un orchestre se sert essentiellement d'instruments modernes. Quant à celui de musique traditionnelle, comme il est aisé de le deviner, s'exprime au travers de chants, danses et tambours traditionnels. Le théâtre a aussi sa place à Ibi Village qui possède sa troupe. Dans la rubrique sports et loisirs, l'on note l'existence de deux équipes de football et deux de Nzango, ce sport exclusivement féminin qui passe plus pour un jeu est un moment qui s'accompagne de danse et chants. Par ailleurs, l'on note le développement de la musique et du sport à l'école avec notamment la pratique du volley et du football.

La prochaine foire agricole entend se constituer en un moment unique, donner une pleine démonstration d'une campagne congolaise moderne, dynamique, respectueuse de l'environnement et soucieuse de communiquer avec ses invités de la diversité et de la qualité de ses produits locaux.

Nioni Masela

INTERVIEW

Jérémy Muzinga Bal-Kisakoni, un formateur en continuelle formation en mathématiques

Le professeur de mathématiques au lycée Kingasani 2 est tombé amoureux des mathématiques et de la physique dès son jeune âge. Au cours d'un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, il dévoile son ambition de devenir professeur d'université.

Dépêches de Brazzaville : Que signifie pour vous être formateur en formation ?

Jérémy Muzinga : Formateur, parce que j'enseigne les mathématiques au lycée de Kingasani 2. En formation, parce que je suis auditeur de troisième cycle à la chaire Unesco des sciences de l'éducation pour l'Afrique centrale. Depuis 2007, je fais la didactique des mathématiques à l'antenne de l'Université pédagogique nationale (UPN/Kinshasa) et de l'Université Marien-Ngouabi, en République du Congo.

DB : Pour quelle pédagogie optez-vous pour la réussite de vos leçons ?

JM : J'opte pour la pédagogie par objectifs, c'est-à-dire celle du pourquoi et du comment. J'ai pleine conviction qu'elle clarifie son action et ses buts, rendant l'acte pédagogique transparent et débouchant sur la participa-

tion active des apprenants.

DB : Qu'entendez-vous par buts dans l'enseignement et quels en sont les piliers ?

JM : Par buts éducatifs, il faut entendre les intentions que poursuivent les institutions d'enseignement à travers un programme. Ce sont donc des objectifs institutionnels.

L'Unesco qui s'occupe de l'éducation dans le monde distingue quatre piliers, à savoir apprendre à connaître, apprendre à être, apprendre à faire et apprendre à vivre ensemble.

DB : Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

JM : J'ai fait mes études primaires à l'école primaire Yete, puis mes études secondaires au collège Saint-Jean-Bosco à Kenge 1, dans la province du Bandundu. Diplômé en bio-chimie, mais attiré



Jérémy Muzinga, professeur de mathématiques

par les mathématiques, j'ai poursuivi à l'ISP-Kikwit où j'ai obtenu en 1994 mon titre de gradué en pédagogie appliquée, option mathématique-physique et, en 2003, celui de licencié en mathématiques à l'Institut pédagogique national devenu aujourd'hui Univer-

sité pédagogique nationale.

Sur le plan professionnel, j'ai presté au lycée Yedisa, à Kikwit, puis au lycée Mandondo, à Yasa-Bonga, dans le diocèse de Kikwit, avant de regagner Kenge où j'ai exercé les fonctions d'enseignant des mathématiques et physique au petit séminaire de Katende, au collège Saint-Jean-Bosco et au lycée Ntinu-Ngamba. Depuis 1999, je sers l'archidiocèse de Kinshasa : Lycée Bosangani ou Sacré-Coeur, collège Notre-Dame Bosembo et actuellement le lycée Kingasani 2.

DB : Quels sont vos souvenirs, vos regrets et vos craintes... ?

JM : Partout où je passe, je rends service à la jeunesse congolaise en la faisant travailler dans la rigueur et la discipline. J'ai mes anciens élèves dans tous les domaines de la vie. Je ne regrette

rien. Je suis chrétien et je crois que tout dans ma vie s'accomplit selon la volonté de Dieu. Je le remercie en toutes circonstances. Je crains les échecs au point que je m'efforce de travailler en âme et conscience.

DB : Quels sont vos rêves ?

JM : Mon unique rêve est de porter la toge du grade de professeur d'université et attendre ainsi ma mort avec quiétude. C'est en vue d'un tel objectif d'ailleurs que je prépare ma thèse de doctorat en didactique des mathématiques.

DB : Qu'est-ce que vous aimez le plus ?

JM : J'aime la lecture, surtout des ouvrages de mon domaine. Lorsque je me mets à résoudre un exercice de math, je suis à l'aise.

Propos recueillis
par Gypsie Oïssa Tambwe

MONDIAL 2014

Les Léopards ramènent le point du nul de Tripoli

Les Léopards de la RDC ont tenu en échec, le 7 juin à Tripoli, les Chevaliers de la Méditerranée de Libye, en match comptant pour la 4^e journée des éliminatoires de la Coupe du monde qui sera organisé en 2014 au Brésil.

Pour cette rencontre pourtant cruciale, le sélectionneur Claude Le Roy a aligné une équipe sans un avant-centre type. Robert Kidiaba a gardé les perches. Mongongu et Zakuani ont été placés dans l'axe de la défense. Jean Kasusula et Djo Issama Mpeko étaient sur les flancs gauche et droit de la défense. Distel Zola et le capitaine Youssouf Mulumbu ont été dans la récupération au milieu de terrain, alors que Trésor Mputu se chargeait de l'animation de jeu.

Pour la première fois, Claude Le Roy a fait confiance à Ebunga Simbi de V.Club et son coéquipier en club Firmin Mubele très en forme depuis qu'il bénéficie de la confiance du coach Florent Ibenge des Dauphins noirs de Kinshasa. Ces deux joueurs ont appuyé Yannick Bolasia en attaque. Sur le banc des réservistes, on a retrouvé Bobo Ungenda, Lema Mabidi, Kisombe Makuntima, Hervé Ndonga, Parfait Mandanda, Thierry Kasereka, Chancel Mbemba et Héritier Luvumbu Nzinga. Chancel Mbemba a pris la place de Mongongu, et Landry Mulemo a remplacé Yannick Bolasia en deuxième période.



Mulumbu lors de la première rencontre contre la Libye à Kinshasa

Pour leur premier match à Tripoli après deux ans, les Chevaliers de la Méditerranée de Libye se sont contentés d'un match nul dans un stade pris d'assaut par 70 mille spectateurs. Ils ont raté un penalty à la 4^e minute de jeu, arrêté par le gardien de but Robert Kidiaba de grand jour. Si les Léopards se sont procuré quelques occasions en première période, ils ont subi la domination territoriale en seconde partie de la rencontre, mais sans conséquence ; ils ont réussi à préserver leur cage inviolée.

Difficultés des Léopards...

Soulignons que Claude Le Roy s'est confronté à plusieurs absences pour cette rencontre. L'on apprend que Dieumerci Mbokani aurait obtenu son visa pour la Libye l'après-midi du jour du match. Il n'aurait pu prendre son avion pour Tripoli. Yves Diba Ilunga est en pleine finalisation de son contrat, lui qui vient de quitter Al Raed en Arabie Saoudite pour Al Sailiya au Qatar. Alain Kaluyitukadioko aurait des ennuis de santé. Quant à Cédric Makiadi, il a été aussi blessé, mais finaliserait son contrat ; il passe de Fribourg à

Werder Brême en Allemagne.

Certains joueurs convoqués pour la première fois n'ont pas rallié Tripoli, cas de Kazenga Lualua, jeune frère de l'ancien capitaine des Léopards Trésor Lualua évoluant à Brighton Rovers en Angleterre, et Katuku Tshimanga de Genk en Belgique. Kazenga Lualua n'aurait pas reçu sa convocation. L'on se demande si sa convocation n'aurait pas été envoyée à Newcastle (car le joueur continue d'être répertorié à la Fédération congolaise de football association comme évoluant à Newcastle) ; et pourtant il a

quitté les Magpies en 2011 et évolue depuis à Brighton Rovers. Ou encore, l'on n'aurait pas oublié de lui envoyer son invitation ? En tout cas, son actuel club n'a jamais reçu de convocation. Bien avant de faire face à ces absences, Claude Le Roy avait déjà éprouvé de sérieux problèmes de préparation de son groupe. L'équipe devrait se mettre au vert à Toulon et livrer un match amical contre la Guinée Conakry. Mais la Maison Schengen à Kinshasa a refusé d'octroyer des visas pour la France à certains joueurs et membres du staff technique qui devraient venir de Kinshasa. Finalement, l'équipe s'est regroupée directement à Tripoli. Mais sur place dans la capitale libyenne, l'atmosphère a été lourde au niveau sécuritaire. Des tirs d'armes automatiques sont fréquemment attendus au point d'interquêter la délégation congolaise.

Au terme de tous ces heurts, la RDC s'en sort avec le point du nul contre la Libye. Les Léopards prennent donc rendez-vous le 16 juin contre les Lions indomptables du Cameroun. Au match aller, Samuel Eto'o (qui pourrait être absent) et ses coéquipiers l'avaient emporté à Yaoundé par un but à zéro. La RDC compte cinq points et la Libye a déjà engrangé six points. Le Togo est la lanterne rouge du groupe.

Martin Enyimo

CONCOURS STARAFRICA SOUNDS

Vingt-six candidats congolais inscrits

Les artistes inscrits sur le site du concours StarAfrica.com pratiquent différents styles musicaux, à savoir le rap, le hip-hop, le gospel et le rock.

La liste congolaise ne compte que deux candidates, notamment Sarah Kalume, qui avait remporté la dernière édition du concours de jeunes talents « Vodacom superstar ». C'est à juste titre que la chanson mise en ligne s'intitule également « I'm a superstar ». Les artistes sont également originaires de différentes provinces de la RDC. C'est le cas de l'artiste Poa Kasereka, originaire de la ville de Butembo dans la province du Nord-Kivu. Sa musique est un répertoire de reggae purement africain chanté en Kinande, lingala, français, anglais. L'artiste déclare chanter pour la paix, la non-violence, la cohabitation pacifique et l'amour du peuple africain. Pour sa part, l'artiste Nada Kriss propose la chanson « Djitalala » dans un registre de folk hip-hop, mélange des musiques folkloriques traditionnelles et de hip-hop. Dany Sholo, l'une des étoiles montantes du rap de la RDC se retrouve également sur la liste des candidats avec la chanson « Sholo welcome » contenue dans sa dernière mixtape. L'artiste se définit comme un « amoureux des lyrics et

des phrases chocs qui prônent un rap conscient véhiculant des histoires frappées du sceau de l'authenticité. » Le jeune rappeur kinois a ainsi eu le privilège de partager la scène du rappeur franco-congolais, Youssoupha, lors de son concert du 1^{er} juin au Grand Hôtel Kinshasa. La RDC est le pays qui compte le plus de candidats (vingt-six), suivie par le Cameroun (vingt-deux), et le Sénégal (douze). Les autres pays concernés par le concours affichent moins de dix candidats, voire zéro candidat pour certains.

Un maximum de visibilité

Le concours est organisé par l'entreprise de télécommunication Orange sur son portail de divertissement en Afrique « StarAfrica.com » en partenariat avec les sites Deezer et Zimbalam. Son objectif est de promouvoir des jeunes talents de la scène musicale africaine et de donner un maximum de visibilité à des artistes issus du continent africain, en leur permettant notamment de mettre en ligne leurs morceaux sur les principales plateformes de téléchargement et de streaming. La première phase s'est clôturée depuis le 31 mai dernier et consistait à enregistrer les inscriptions des candidats

invités à proposer une chanson originale et révélatrice de leur univers musical. La deuxième phase, débutée également le 31 mai, consiste actuellement au vote des internautes. Ces derniers peuvent voter pour leur artiste préféré jusqu'au 1^{er} juillet. Les cinq premiers candidats seront sélectionnés pour la finale.

Vendre sa musique en ligne

Le grand gagnant du concours, choisi par un jury de professionnels de la musique, sera connu le 8 juillet sur le site du concours. Il bénéficiera ainsi d'une mise en avant sur StarAfrica.com et sur Deezer Afrique et Afrique du Nord, d'une mise en relation avec le label musical africain « Musiki », d'un compte Deezer for Artists certifié, un an d'accès gratuit premium+ à Deezer et de trois comptes albums sur zimbalam.com. Pour leur part, les quatre autres finalistes auront droit à un compte Deezer for Artists certifié, un an d'accès gratuit premium+ à Deezer et à trois comptes albums sur zimbalam.com. « Grâce au partenariat avec Zimbalam, les finalistes auront la possibilité de vendre leur musique sur les plateformes de téléchargement et de stream-



Le logo du concours

ming du monde entier, en touchant 90% des royalties générées et ce, sans exclusivité, ni engagement de durée : ils restent indépendants, libres et propriétaires de leur musique », font savoir les organisateurs.

StarAfrica.com est le portail de divertissement d'Orange en Afrique et agrège les contenus de l'ensemble des pays. Il est disponible en français, anglais et arabe.

Deezer est le leader des sites d'écoute de musique en ligne accessible sans aucun téléchargement. Il compte 26 millions d'utilisateurs dans le monde et 20 millions de titres de musique. Deezer s'est récemment lancé en Afrique et offre au public plus de 20 millions de titres. Zimbalam est le premier distributeur digital européen de musique à destination des artistes indépendants et autoproduits.

Patrick Kianimi

DIABLES ROUGES/FOOTBALL

Kamel Djabour « heureux d'être l'entraîneur de ce groupe-là »

Joint par téléphone quelques heures après la rencontre Gabon-Congo, Kamel Djabour est revenu sur la prestation de son équipe. Sans euphorie, mais avec une fierté non dissimulée, il loue les vertus collectives de son groupe.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Coach, 0-0 à Franceville sur le terrain du Gabon, c'est un bon résultat ?

Kamel Djabour (K.D.) : Oui, c'est un très bon point pris aujourd'hui. Et au-delà du résultat, j'ai aimé la manière et je suis content de la prestation des joueurs.

LDB : Ce match, entre un Gabon qui jouait sa dernière cartouche et un Congo qui avait son destin en main, a été une vraie partie d'échecs...

K.D. : J'ai toujours dit et pensé que cette équipe était intelligente et avait les moyens de réaliser de belles performances tactiques. Cela a été le cas aujourd'hui [samedi], avec une équipe disciplinée et rigoureuse, qui a su rester en place même quand les Panthères ont poussé. Ce sont ces valeurs collectives qui ont fait la différence.

LDB : Vous avez été contraint de réaliser deux changements pour cause de blessures (Ondama et Tchilimbou)...

K.D. : En réalité, les trois changements l'ont été sur blessure, puisqu'Oscar Ewolo a été sorti en raison d'une pointe derrière la cuisse. Ce sont des faits de match qui obligent à réagir. Mais vous savez, on ne sélectionne pas les joueurs par défaut et chaque élément de l'équipe a un rôle à jouer. C'est ainsi qu'un remplaçant peut apporter quelque chose de positif, même s'il ne joue que 15 ou 20 minutes. Et aujourd'hui, les trois entrants (Doré, Gandzé et Boukama Kaya) ont apporté ce que j'attendais d'eux.

LDB : Aucun but encaissé après quatre journées... Cette solidité défensive est-elle la base de votre équipe ?

K. D. : Oui, bien entendu, une bonne assise défensive est essentielle. Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, c'est un équilibre entre l'offensif et le défensif qui amène la base et la solidité de ce groupe. Car lorsqu'on sollicite l'adversaire dans son propre camp, il a moins d'occasion de venir apporter le danger dans le nôtre. Et c'est ce qui s'est passé aujourd'hui. En dehors d'un gros quart d'heure de pression adverse en seconde période, nous avons peu subi lors du match. Et n'oublions pas les frappes de Nganga et Doré : nous n'étions pas loin de l'emporter.

LDB : Aujourd'hui, êtes-vous un coach heureux ?

K.D. : Oui, je suis heureux... heureux d'être l'entraîneur de ce groupe-là. Sur et hors du terrain, cette équipe n'est pas constituée de 11 ou 16 joueurs, mais de 22 éléments. Il y a un vrai esprit d'équipe et de solidarité qui me plaît beaucoup. Maintenant, ce n'est jamais facile de prendre un point à l'extérieur. On démontre match après match que nous ne sommes pas une petite équipe et qu'il faut compter avec nous dans ces éliminatoires. On va donc se remettre au travail pour bien préparer le Burkina et poursuivre cette belle aventure.

LDB : Finalement, la seule ombre au tableau, c'est l'infirmerie qui se remplit...

K.D. : Oui, cela gâche un peu le résultat du match. Il est trop tôt pour savoir ce qu'il en est. On va attendre le diagnostic du staff médical. Nous sommes en fin de saison, les joueurs ont cumulé les matchs et on sait que ce n'est pas facile à gérer. Matt (Moussilou) était un peu blessé en fin de saison avec Lausanne. Là, il semble aller mieux. On verra pour la suite.

Propos recueillis au téléphone depuis Paris par
Camille Delourme

ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL 2014

Un point qui vaut de l'or pour le onze national

Les Diables rouges n'auront besoin que d'un point le 15 juin, à Pointe-Noire, contre les Étalons, pour arracher une qualification pour le dernier tour des éliminatoires.

Les Congolais ont fait un pas important vers cette ultime étape en tenant en échec les Panthères du Gabon, le 8 juin au stade de Franceville, sur un score de 0-0. Après avoir remporté la première manche 1-0 le 23 mars à Pointe Noire, les Diables rouges se rendaient à Franceville avec la ferme intention de réaliser deux objectifs. Le premier : la victoire qui leur vaudrait une qualification à deux journées de la fin de cette manche. Le deuxième : le match nul leur permettant de simplifier les choses avant la réception des Étalons. C'est désormais chose faite. Puisque la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014 a auguré un avenir radieux pour les Diables rouges, et a définitivement scellé le sort du Mena du Niger, éliminé après avoir concédé une défaite à domicile, 0-1 contre les Étalons du Burkina-Faso, futur adversaire des Diables rouges. Les Panthères du Gabon quant à eux n'ont plus leur destin en main. Les Gabonais, qui avaient pour objectif de renouer avec la victoire pour se relancer dans la course, n'ont pas réussi à prendre à contre-pied les Diables rouges. Ces derniers sont restés concentrés, enga-

gés et déterminés pour tirer un bon résultat du 0-0 au stade de Franceville où régnait la déception des locaux au coup de sifflet final. Les coéquipiers de Pierre Aubameyang lâchaient à l'issue de ce match deux précieux points à domicile, ce qui les éloigne d'une probable qualification. Car, à deux journées de la fin de cette première phase, les Diables rouges restent imperturbables dans leur position de leader, avec dix points, à quatre longueurs d'avance des Étalons. Le Gabon remonte à la troisième place avec quatre points.

Le Burkina Faso, la cible

Les Congolais doivent l'emporter ou se contenter d'un match nul le 15 juin au stade Municipal contre les Étalons du Burkina-Faso, en vue d'assurer une qualification pour le dernier tour qualificatif en phase finale. Cinq matchs en aller retour seront programmés. Cette étape décisive opposera lors de la confrontation directe en aller retour les dix premiers de chaque groupe en vue de sélectionner les cinq représentants africains. « La prochaine étape est le Burkina-Faso à domicile. Ce match, pour nous, est plus important que celui que nous avons joué le 8 juin. Nous le préparons avec beaucoup de sérieux et de détermination », a indiqué Kamel Djabour, au

terme de la rencontre contre le Gabon.

L'état mental des poulains et les changements effectués en deuxième période par le sélectionneur des Diables rouges ont permis à l'équipe de mieux contrôler les opérations. Les Congolais étaient tout près de renverser le cours du match si la frappe de Fodé Doré n'avait ricoché sur la barre transversale dans le temps additionnel. À saluer également, le bon comportement de la défense qui a permis à Barel Mouko de garder sa cage inviolée après quatre rencontres lors des éliminatoires de la Coupe du monde et le bon comportement de Hermann Lakolo qui a su combler l'absence des arrières droits de métier, notamment Ulrich Nzamba et Igor Nganga.

Après Franceville, les Diables rouges ont regagné leur base à Oyo en vue de préparer la rencontre contre le Burkina-Faso. « Il nous faut donc la préparer avec beaucoup de sérénité. Nous n'avons pas encore atteint notre objectif. Nous devons travailler avec abnégation », a souligné Kamel Djabour, demandant à ses joueurs de faire encore davantage face au Burkina-Faso. « Le programme de préparation sera souple pour permettre aux joueurs de mieux récupérer », a-t-il indiqué.

James Golden Éloué

RÉFLEXION

Penser, préparer, organiser l'intégration régionale

Elle sera la grande aventure des décennies à venir et fera à coup sûr du Bassin du Congo l'un des principaux acteurs de la communauté internationale. Mais le chemin qui reste à parcourir pour la concrétiser est encore long, difficile, semé d'embûches même si l'intégration régionale figure aujourd'hui en bonne place dans le discours public. Et ceci pour trois raisons qui se combinent : le fossé que les siècles antérieurs ont creusé entre les peuples, l'insuffisance des moyens de communication qui permettent à ces mêmes peuples d'échanger, la méfiance des responsables politiques envers les abandons de souveraineté qu'impose la mise en place d'un système communautaire.

Pour toutes ces raisons, penser, préparer, organiser l'intégration régio-

nale est un impératif qui, nous semble-t-il, devrait aujourd'hui s'imposer aux États. Non de façon théorique en débattant à l'infini des avantages et des inconvénients du rapprochement stratégique, politique, économique, culturel des États de l'Afrique centrale, mais en énonçant de façon très concrète les problèmes que ces mêmes États doivent résoudre s'ils veulent, à terme, constituer la communauté à laquelle ils aspirent. En étudiant également et de façon toute aussi concrète les erreurs commises dans d'autres parties du monde, l'Union européenne en particulier, afin d'en éviter ici la réédition.

Ce travail de fond, évidemment, relève de la responsabilité des gouvernements des pays concernés. Mais il doit, à notre sens, être mené simultanément par des institutions pri-

vées, libres et indépendantes, qui ne sont pas bridées par la nécessaire réserve diplomatique ou la très compréhensible protection de l'intérêt national. Et c'est pourquoi nous avons décidé de créer, dans le cadre de nos propres activités, un Centre d'études sur l'intégration régionale qui aura pour mission de réfléchir au processus de construction du Bassin du Congo, d'observer ce qui se fait sur ce terrain en Afrique et dans le monde, de mettre en relation tous ceux qui réfléchissent à ces questions, de porter à la connaissance du grand public les conclusions auxquelles parviennent les chercheurs, bref d'accompagner activement le mouvement historique qui s'amorce.

Avec ses douze États, ses 3,7 millions de kilomètres carrés, sa communauté humaine de deux cent mil-

lions d'âmes qui seront plus de trois cents millions à échéance de quatre ou cinq décennies, ses ressources naturelles aussi vastes que variées, son fleuve et ses nombreux affluents qui sont un puissant trait d'union, sa vitalité culturelle et artistique, le Bassin du Congo a tout ce qu'il faut pour devenir à échéance rapprochée une puissance avec laquelle il faudra compter. De façon très évidente tous les problèmes, sans exception, qui freinent aujourd'hui sa marche en avant peuvent être résolus sans difficulté dès lors qu'ils sont pensés dans le cadre élargi d'une communauté régionale.

Encore faut-il que s'instaure un véritable débat sur le sujet, ce dont nous sommes encore loin, convenons-en.

Jean-Paul Pigasse